



Consiglio regionale del Veneto

Questo libro proviene dalle raccolte della Biblioteca del Consiglio regionale del Veneto. Il suo utilizzo non commerciale è libero e gratuito in base alle norme sul diritto d'autore vigenti in Italia.

Per ottenerne una versione ad alta definizione a fini editoriali, rivolgersi al seguente indirizzo:

biblioteca@consiglioveneto.it

Silla Jardella

AUGUSTE BRACHET

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'ITALIE QU'ON VOIT

ET

L'ITALIE QU'ON NE VOIT PAS

Patriam unicè dilexi.

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS

L. HACHETTE ET C^e
79, Boulevard Saint-Germain, 79

J. HETZEL ET C^e
18, Rue Jacob, 18

1881



L'ITALIE QU'ON VOIT

ET

L'ITALIE QU'ON NE VOIT PAS

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Grammaire historique de la langue française, avec une préface par E. LITTRÉ, de l'Académie française ; 22^e édition, Hetzel, 1 volume in-12. Prix broché, 3 fr.

Ouvrage couronné en 1869 et 1872 par l'Académie française, l'Académie des Inscriptions et la Société pour l'instruction élémentaire (grande médaille d'argent).

Dictionnaire étymologique de la langue française, avec une préface par E. EGGER, membre de l'Institut ; 11^e édition, Hetzel, 1 fort volume in-12 de 700 pages à 2 colonnes, broché, 8 francs ; cartonné Bradel, 8 fr. 50 c.

Ouvrage couronné en 1870 et 1872 par l'Académie française, par l'Académie des Inscriptions et par la Société pour l'instruction élémentaire (grande médaille d'argent). Ce livre forme, avec la *Grammaire historique*, un cours complet d'histoire de la langue française.

Recueil de morceaux choisis des grands écrivains français du seizième siècle, accompagnés d'une *Grammaire et d'un Dictionnaire de la Langue du seizième siècle*. Paris, Hachette. In-12, 1873, 5^e édition, 3 fr. 50 c.

Nouvelle grammaire Française, fondée sur l'histoire de la langue. Paris, Hachette ; 5^e édition, in-12, 1875, 1 fr. 50.

Ouvrage adopté pour les Écoles de la ville de Paris.

Dictionnaire des doublets ou doubles formes de la langue française. Paris, Franck, 1868, in-8°, 2 fr. 50.

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions.

Du rôle des voyelles latines atones dans les langues romanes. Leipzig, Brockhaus, 1866, in-8°.

Étude sur Bruneau de Tours, trouvère du treizième siècle. Paris, Franck, 1865, in-8°.

Grammaire comparée des langues romanes par Frédéric Diez, traduite par A. BRACHET et G. PARIS. Tome I, 1873. 1 vol. in-8°.

A historical grammar OF THE FRENCH TONGUE by Aug. BRACHET, translated by W. KITCHIN, M. A. Oxford, at the Clarendon Press, 1868. 5^e édition, in-12, 3 sh. 6 d.

Adopté pour les Universités d'Oxford, Cambridge, Londres, Boston (Harvard Coll.).

An etymological Dictionary OF THE FRENCH TONGUE by Aug. BRACHET, translated by W. KITCHIN, M. A. Oxford, at the Clarendon Press, 1873, in-8°. 10 sh.

Brachet's French Grammar, translated by Gust. MASSON and Rev. E. BRETTE. Londres, Hachette, 1876. In-12.

SOUS PRESSE :

Prolégomènes à une Psychologie comparée des Peuples Européens, in-8°.

AUGUSTE BRACHET

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'ITALIE QU'ON VOIT

ET

L'ITALIE QU'ON NE VOIT PAS

Patriam unicè dilexi.

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS

L. HACHETTE ET C^{ie}
79, Boulevard Saint-Germain, 79

J. HETZEL ET C^{ie}
18, Rue Jacob, 18

1884





Inv. 7344

AVERTISSEMENT

C'est en 1867 que je commençai à recueillir des Matériaux en vue d'une psychologie du caractère italien, et depuis 1873 de fréquents séjours en Italie m'ont permis d'accroître cet herbier moral et presque de le compléter.

Mon ami, M. Hetzel, dont personne ne mettra en doute ni les sentiments libéraux, ni la connaissance particulière des rapports de la France et de l'Italie, me pressa à plusieurs reprises de publier ces documents que je lui avais communiqués dès 1877; le 6 novembre 1879, je remis le manuscrit, contre reçu, aux mains de M. Quantin, imprimeur (1). Je n'insiste

(1) Je n'ai apporté au texte primitif que les strictes modifications devenues nécessaires depuis le mois de novembre 1879.

sur ces dates que pour prévenir le reproche qu'on ne manquera point de m'adresser en Italie d'avoir mis à profit le conflit Tunisien, pour créer, par la publication de ces textes, un courant de méfiance entre les deux nations latines : toutes les personnes familières avec les méthodes scientifiques savent qu'on n'improvise guère un recueil qui ne comprend pas moins d'un millier de documents.

Ce travail qui aura toute la sécheresse d'un dossier judiciaire (puisse-t-il en avoir la précision!) comprendra trois parties qui seront publiées séparément :

LIVRE I. — **L'Enseignement Officiel**

1. *Enseignement Officiel.* — 2. *Enseignement de la Littérature.* — 3. *Enseignement de la Géographie.* — 4. *Enseignement de l'Histoire.* — 5. *Écoles Militaires.* — 6. *Écoles Papalines.* — 7. *Appendice au Livre I.*

LIVRE II. — **Les Revendications.**

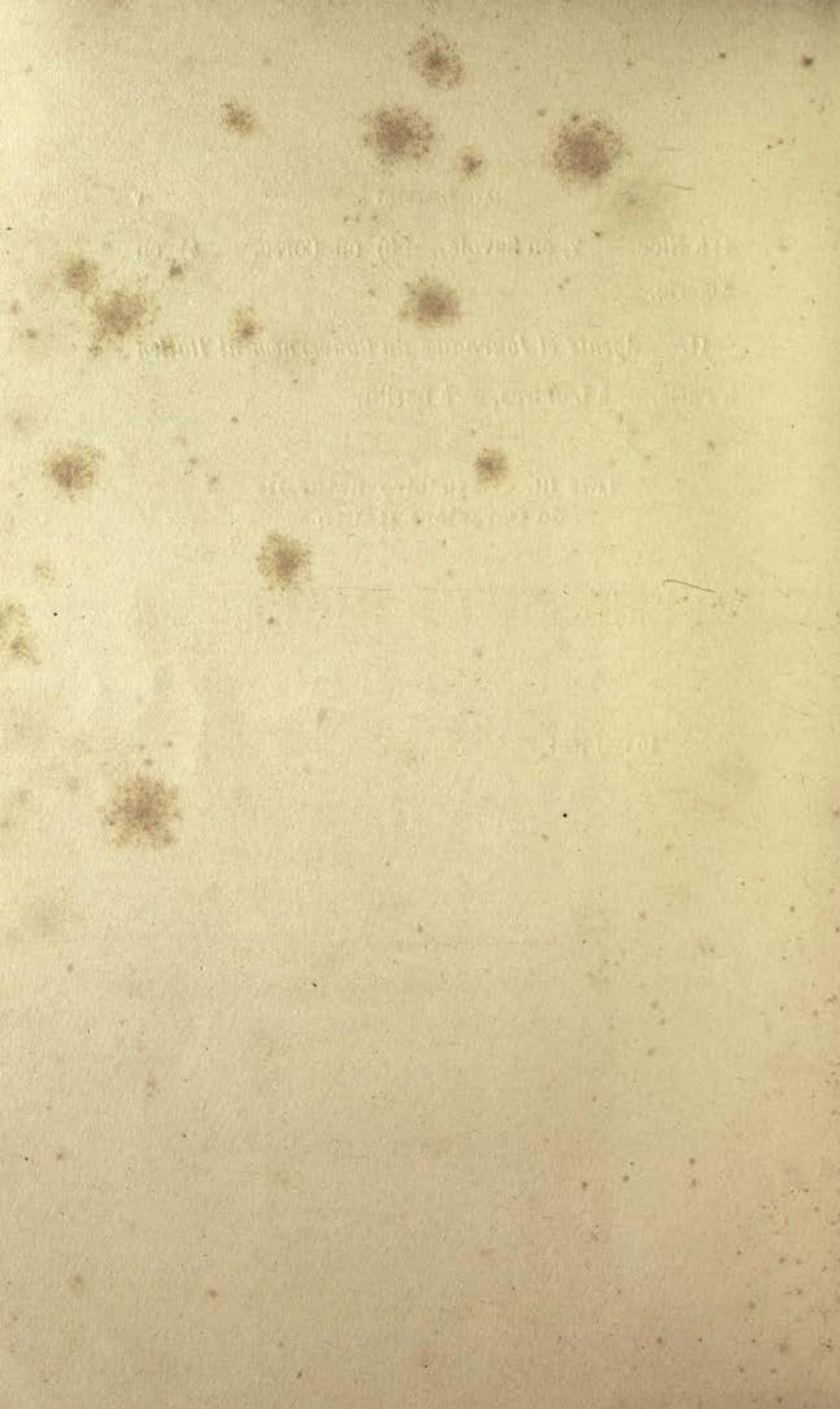
I. — *Comités d'action et Moyens de Propagande:*

1) à Nice, — 2) en Savoie, — 3) en Corse, — 4) en Algérie.

II. — *Agents et Journaux du Gouvernement Italien*
à Paris, — à Londres, — à Berlin.

LIVRE III. — **Histoire naturelle**
du Caractère Italien.

10 mai 1881



LIVRE I

L'ENSEIGNEMENT OFFICIEL

Ce ne sont pas les plus hauts
exemples qui instruisent le mieux...
et il arrive plus souvent que de
*basses et de petites choses en ex-
pliquent de très grandes*, beaucoup
mieux que les grandes ne peuvent
expliquer les petites.

BACON.

W. H. RAY

LIBRARY OF THE
BIBLIOTHEQUE

UNIVERSITY OF TORONTO

LIBRARY

UNIVERSITY OF TORONTO

LIVRE I

L'enseignement officiel

Ce ne sont pas les plus hauts exemples qui instruisent le mieux... et il arrive plus souvent que de *basses et de petites choses en expliquent de très grandes*, beaucoup mieux que les grandes ne peuvent expliquer les petites.

BACON.

« Le système des nationalités (a dit le meilleur historien de la guerre franco - allemande ¹⁾) a déjà provoqué et provoquera plus de guerres que ne l'ont fait autrefois les querelles religieuses et que ne le font de nos jours les ambitions des rois. Les convoitises des nations sont plus âpres, leurs triomphes sont plus hautains, leurs mépris sont plus insultants que ceux des princes ; ils soulèvent aussi des ressentiments plus amers et

(1) A. Sorel, *Hist. Diplomatique de la Guerre franco-allemande*, II, 368.

plus durables. L'homme n'est plus atteint dans un principe *abstrait*, l'État ou la royauté, il est atteint dans son sang et dans sa race : les passions qui n'agitaient autrefois que quelques individus gagnent la masse du peuple, et elles deviennent d'autant plus terribles que les esprits dont elles s'emparent sont plus bornés.» Si les guerres de races ont pour principale conséquence, comme nous l'avons vu en 1870, de transformer les blessures du patriotisme en blessures d'amour-propre, les passions nationales en passions individuelles, le programme d'une politique vraiment *scientifique* est facile à tracer : l'État doit mettre à profit ces mouvements aveugles et ces forces inconscientes en les dirigeant, dès l'école primaire, vers un but assigné d'avance. M. Albert Dumont nous montrait en 1872 (1) avec quel art consommé les Allemands ont appliqué, les premiers, la psychologie à la guerre : en 1878, M. Bréal (2) étudiait, à son tour, comment l'Allemagne a fait servir l'école au *training* patriotique :

Un autre travers plus récent de la pédagogie Allemande est de *dénigrer les nations étrangères* et de chercher à *produire artificiellement* l'orgueil de race.

L'enseignement allemand présente ce caractère particulier qu'il a eu un rôle dans la politique intérieure et extérieure. En un temps où l'Allemagne, souffrant de son morcellement, aspirait à l'unité, ces aspirations se sont fait jour d'abord dans les universités et dans les écoles, de sorte que les professeurs et les instituteurs ont préparé les voies aux diplomates et aux géné-

(1) Dumont, *l'Alsace, etc.*, Didier, 1872, in-12.

(2) Bréal, *l'Allemagne* in *Dict. Pédagog.* de Buisson, Hachette, 1878.

raux de la Prusse. C'est à l'école aussi que le patriotisme germanique a été nourri, depuis 1806, par l'enseignement de l'histoire, de la littérature, par le chant, par les associations de gymnastique, par les fêtes nationales. « Il faut, disait, après la défaite d'Iéna, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, que l'État regagne en force intellectuelle ce qu'il a perdu en force physique. — De son côté, le ministre Stein écrivait : « Nous sommes partis de l'idée qu'il fallait inspirer à la nation entière un esprit de moralité, de religion, de patriotisme. » Fichte réclamait comme un droit pour l'État l'éducation de tous les enfants. Ces idées ont porté leurs fruits. Il n'est pas douteux que la pédagogie, se faisant en quelque sorte l'auxiliaire et la préparatrice de la discipline militaire, est parvenue sur certains points à modifier le caractère de la nation. Les événements accomplis depuis 1866 et depuis 1870 n'ont fait qu'accroître l'importance de son rôle. L'État, voyant dans l'école un moyen de gouvernement et de propagande, s'exagérant peut-être la vérité de l'adage : « Qui tient l'école, tient l'avenir, » s'en est rendu exclusivement le maître, et s'en est fait un allié dans la lutte contre le clergé catholique, un instrument d'assimilation pour ses récentes conquêtes. Une loi votée par les Chambres prussiennes le 11 mars 1872 déclare que l'État a l'inspection de tous les établissements d'instruction, non seulement publics, mais privés. L'influence laissée jusque-là au clergé a été restreinte. Les conférences d'instituteurs ont été employées à la discussion de sujets d'actualité. Dans les pays récemment annexés (Schleswig-Holstein, Alsace-Lorraine), l'intention de germaniser les populations au moyen de l'école a été hautement annoncée. L'État intervenant dans la rédaction des programmes, des préoccupations politiques ont pris place dans l'enseignement de la langue, de l'histoire, du chant, dans le choix des livres de lecture courante, dans la célébration des fêtes scolaires.

M. Bréal qualifie de *travers* cette méthode qui consiste à développer systématiquement, dans le cœur de l'enfant allemand, la haine et le mépris du Français, et à prêcher à la jeunesse

comme le font la plupart de ces livres d'École (1) l'extermination des Welches. Je ne puis sur ce point, m'associer au blâme formulé par M. Bréal. Il n'y a point d'*orthodoxie*, que je sache, en matière d'enseignement patriotique, et les Allemands ont raison d'exalter le sentiment national par les moyens qui leur conviennent. Si chaque siècle de l'histoire a vécu d'une conception morale différente, pourquoi chaque race n'aurait-elle pas le droit de régler selon l'éthique qui lui est propre, les actes de sa politique intérieure? Tandis que le Français, rêvant toujours le triomphe de la fraternité, croit qu'après une guerre de revanche l'histoire s'arrêtera et que la paix universelle régnera sur le monde,

(1) On a souvent nié en France l'existence de ces Catéchismes patriotiques. Nous citerons seulement ceux de H. Wendt (*Choix de poésies allemandes pour l'École et le foyer par H. Wendt, directeur du gymnase de Karlsruhe*), de Lauch (*Petit livre de Fête pour les Ecoles allemandes. Sedan. Capitulation de Paris*, Leipzig, 1880), le *Nord. Lesebuch*, Halle, 1879, 14^e édition (Pages 293-312, le chapitre intitulé : *Das Gottesgericht in Frankreich und die Wiederherstellung des Deutschen Reiches*). Le lecteur pourra aussi consulter les livres suivants : *Deklamatorium zur Sedanfeier in Schulen*, Postdam, 1876. — *Die Feier des National-Festes und der Tag von Sedan: Ein Festbüchlein für Schule und Haus*, Landsberg, 1875. — *Deutsche Festgesänge und Deklamationen zur Aufführung in Schulen, am Tage der Sedanfeier*, Leipzig, 1874. — *Kinderfeste. Deklamation und Gesang für Schulkinder*, Schleusingen. — *Von Ems bis Paris, Musikalisch-Deklamatorische Gedenkfeier des heiligen Krieges Deutschland wider Frankreich. Der deutschen Schuljugend dargeboten*, Braunschweig, 1874. — D'autres recueils du même genre, dit la *Revue Politique*, ont paru à Berlin, à Quedlinburg, à Paderborn, à Chemnitz, à Altenburg, à Wittenberg, à Essen, à Nordlingen, etc...

Cf. aussi l'excellent article de la *Revue Politique et Littéraire* du 1^{er} septembre 1877, et celui de la *Nouvelle Revue* du 1^{er} décembre 1880, p. 616. On sait que l'anniversaire de la bataille de Sedan est spécialement la fête des Ecoles. En 1874, un professeur suisse, membre du Jury Pédagogique à l'Exposition Universelle de Vienne écrivait au *Journal de Genève* (17 janvier 1874) : « On sait l'importance des livres de lecture dans les écoles allemandes. Tout s'y rapporte au *Lesebuch*. Aussi en avons-nous étudié plusieurs. Le hasard d'abord, puis la curiosité excitée ont fait que nous nous sommes arrêté plus longuement sur ceux qui ont été publiés en Prusse depuis 1871. Nous avons lu, entre autres, avec une attention particulière, un certain chapitre qui se trouve dans tous : *Le Jugement de Dieu sur la France*, et nous avons été plus affligés que surpris de voir combien peu, en franchissant le seuil de l'école, le patriotisme prussien songe à s'épurer. La France est l'éternelle ennemie : voilà la première chose qu'on apprend à l'enfant. Si c'est ainsi que les écoles prussiennes entendent contribuer à la paix du monde, la Prusse a tort de ne pas loger, au centre de ses collections de globes, de cartes et de livres, un parc d'artillerie et de ne pas demander pour la maison Krupp le diplôme d'honneur de l'instruction publique. »

J'ai cité cette correspondance, pour confirmer, par le témoignage d'un étranger compétent, l'existence de ces catéchismes d'un nouveau genre : il est inutile d'ajouter que je me sépare de l'honorable professeur suisse dans la question d'appréciation, et que je ne partage ni son « *affliction* » philanthropique, ni ses indignations d'ordre sentimental.

l'Allemand a eu le courage de déclarer que « chaque peuple « arrivé à la conscience de sa valeur, doit *envisager la guerre* « comme l'objet fondamental de l'État, la victoire comme le seul « honneur sérieux et véritable » (Von Stein, *Die Lehre vom Heerwesen*, p. 5).

Dès lors, tout l'effort de l'État doit se concentrer sur un seul point *la préparation à la guerre* dont l'enseignement scolaire ne forme plus que le premier degré. A l'âge où la parole du maître suffit pour prévenir l'esprit à jamais, c'est à l'École qu'on inoculera à l'enfant l'orgueil de sa propre race, le mépris des peuples voisins, et qu'en transformant par degrés chez la nation de demain le sentiment national en passion individuelle, on arrivera à porter artificiellement le patriotisme du combattant à son maximum d'intensité.

Les Italiens, aussi *réalistes* que les Allemands, et qui se vantent avec raison d'être le *seul peuple latin qui n'ait jamais fait la guerre pour une idée*, ont adopté depuis 1866 le système Prussien de la propagande patriotique par les écoles : et cette exaltation du sentiment national par l'enseignement n'a pas peu contribué à donner à l'Italie nouvelle la conscience de sa force et de son unité.

Cette méthode de *dressage* patriotique offre à l'observateur un autre objet d'intérêt aussi curieux que l'inoculation du fanatisme national. En étudiant les Programmes officiels de l'école on peut deviner vers quel but l'instituteur dirigera les forces qui dorment chez l'enfant et qu'il est chargé d'évoquer. Les réserves sur tel point de géographie ou d'histoire, les sympathies ou les antipathies nationales formulées dans les livres sco-

lares approuvés par l'État, nous sont un guide aussi sûr que les plus fines prévisions des diplomates.

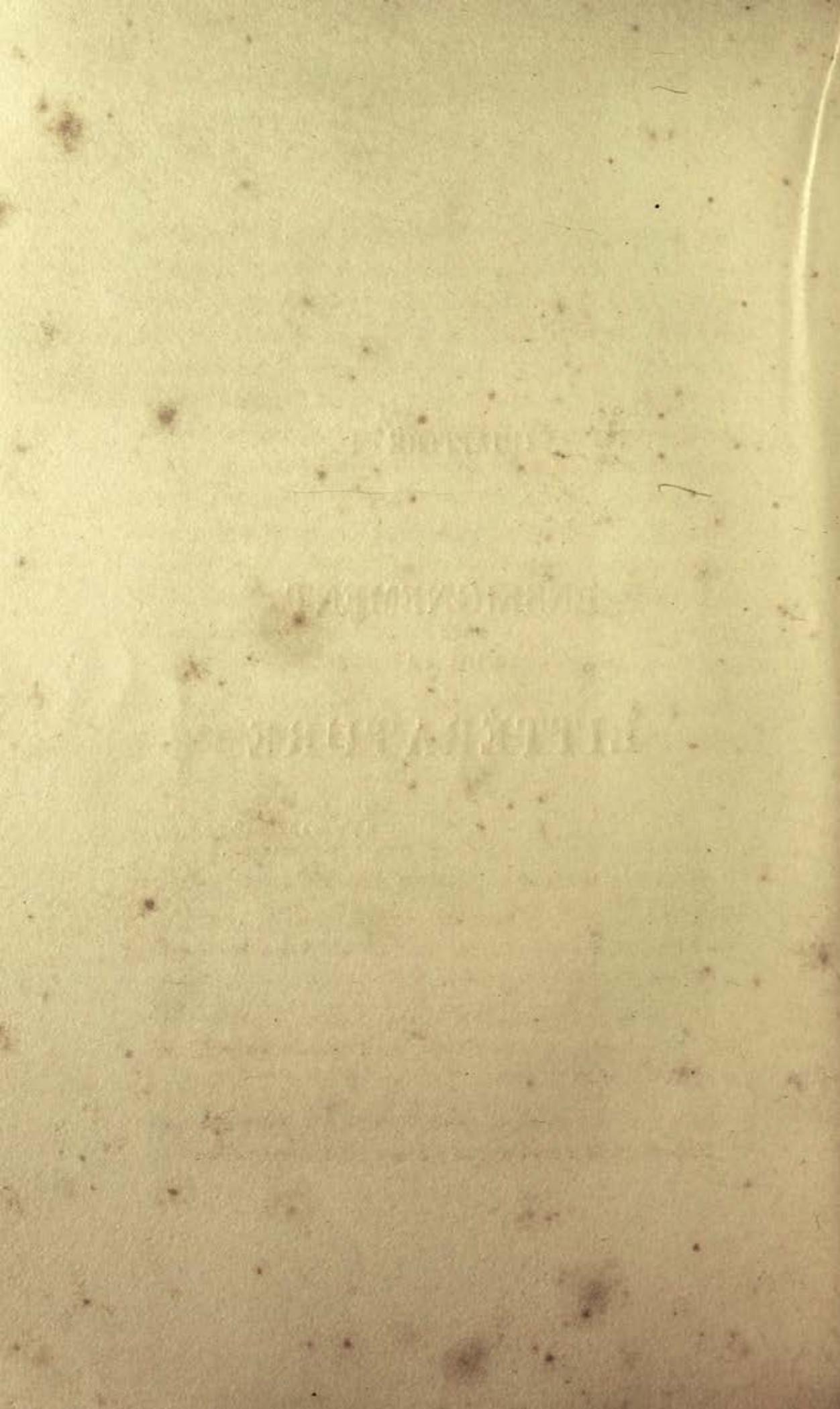
Veut-on savoir, sans être dans le secret des chancelleries, ce qu'il adviendra des illusions que les journaux allemands entretiennent en Italie au sujet de l'annexion future du Trentin, du Tyrol, de Trieste au royaume d'Humbert I^{er} et de l'avenir de l'Adriatique *lago italano* ? Dans les Manuels de géographie en usage dans les écoles prussiennes, les Allemands, offrant à l'Italie tout ce qu'ils ne possèdent pas, lui adjugent les possessions italiennes de la Suisse, de la France, de l'Angleterre, mais stipulent d'une manière fort précise que Trieste, comme tels autres *avulsa Imperii*, doit faire retour à l'Allemagne, *héritière des droits* de la Confédération germanique.

On pourrait appliquer la même méthode à l'étude des rapports futurs de l'Allemagne avec le Danemarck, la Hollande ou la Russie. Nous nous bornerons aujourd'hui à rechercher quelles indications générales peut fournir l'enseignement officiel des écoles italiennes sur les sentiments de l'Italie à l'égard de la France, et si faire se peut, sur les tendances et les vues d'avenir du gouvernement Italien.

CHAPITRE I

ENSEIGNEMENT
DE LA
LITTÉRATURE

Il primato è il dogma dell'italianità.
GIOBERTI.



CHAPITRE I

Enseignement de la littérature

Après les *Extraits* de Dante, de Pétrarque, de Machiavel, de l'Arioste et du Tasse, le livre le plus répandu dans les classes supérieures des lycées, pour l'enseignement de la littérature nationale, est celui de Gioberti dont la 6^e édition a paru en 1879, à Florence chez Barbèra le grand éditeur classique (*Nouvelle Collection Scolaire. Ouvrages à l'usage des Écoles : Pensées et Réflexions de V. Gioberti sur la littérature Italienne, mises en ordre par E. Ugolini. — Nuova Collezione Scolastica. Opere ad uso delle scuole. Pensieri e Giudizi di V. Gioberti sulla letteratura Italiana, ordinati da F. Ugolini, Firenze. Barbèra, 1879. 6^e edizione, in-12. 2fr.50).*

Ce n'est point ici le lieu de rappeler ce que fut Gioberti dont le *Primato civile et morale degli Italiani* eut sur le réveil de l'Ita-

lie la même influence que le *Contrat Social* sur la Révolution française ou que le *Génie du Christianisme* sur la Renaissance catholique au début du XIX^e siècle. Chacun sait que Gioberti, auteur indirect de la tentative libérale ébauchée par Pie IX en 1846, se rejeta, après l'insuccès du pape, du côté de Charles-Albert, et chercha dans la monarchie piémontaise le véritable point d'appui de l'indépendance italienne. Après avoir été successivement premier ministre et ambassadeur du roi de Piémont, il mourut en 1853, traçant, peu de temps avant sa mort, le plan de la délivrance de l'Italie dans cet admirable livre du *Rinnovamento*, si empreint du véritable génie national, que Cavour le mettait à côté de Machiavel, disant que le *Rinnovamento* devait être désormais « *la Bible de chaque Italien.* »

De ce volume d'*Extraits* à l'usage des classes, nous citerons seulement les passages relatifs à la France, dans lesquels le grand homme d'État italien juge notre pays, sa littérature et son génie national :

P. 95 : « La France jouit en Europe et surtout en Italie d'une réputation mensongère, due en partie à la langue française, idiome pauvre, chétif, dépourvu d'harmonie et de relief, en partie à l'habileté avec laquelle les Français savent mettre à profit les pensées et les découvertes d'autrui en les marquant du sceau de leur légèreté et de leur frivolité..... Je regarde comme le premier devoir d'un Italien de combattre notre bassesse envers la France qui prétend être la distributrice, en ce monde, de la renommée et de la gloire. »

P. 82 : « Les Étrangers ont toujours été le fléau de l'Italie, autant par leur influence morale que par la force et par les armes. A la fin du siècle passé, est née une secte d'Italo-Français (encore florissante aujourd'hui) qui veut emprunter à

Paris sa philosophie, sa langue, sa religion... Les Gibelins d'autrefois furent la cause principale de la ruine de l'Italie : les Gibelins modernes continuent leur œuvre. »

P. 417 : « Je range Napoléon *au nombre des Italiens* parce que la Corse a toujours appartenu moralement et géographiquement à l'Italie et parce que politiquement, elle n'a jamais fait partie de la France depuis le déluge jusqu'à la naissance de Napoléon. Cela peut n'être pas vrai suivant les doctrines géographiques qui ont cours en France, mais cette théorie a force de loi dans le reste de l'Europe : un officier Corse issu d'une famille toscane n'est pas plus Français, qu'un Indien né au Pérou ou au Mexique, dans l'année même où Cortez et Pizarre s'emparèrent de Tenochtitlan et de Cuzco, n'est Espagnol. A Paris on pense différemment et on prétend que la Corse est Française ; autant vaudrait prétendre aussi que la Méditerranée est un *lac français*, comme le disait Napoléon pour flatter la *vanité et la jactance des Français*. »

P. 423. « On comprend l'admiration des Français pour Napoléon, des Français aussi avides de dominer les autres pays que de trouver un maître pour eux-mêmes ; mais n'est-ce pas une chose plaisante de voir ces Français si pleins de dédain et de mépris pour toute supériorité étrangère se jeter aux pieds d'un astucieux *Italien* qui sut leur persuader qu'il était leur compatriote., de voir ces *cosmopolites, ces philosophes, ces humanitaires toujours baignés de larmes en pensant à leurs frères*, vénérer comme un Dieu, le plus grand massacreur d'hommes que le monde ait vu depuis Tamerlan. »

P. 189. « Les livres modernes, écrits légèrement et sans profondeur sont toujours à la recherche de *l'esprit*. On prise beaucoup cette qualité dans l'Italie d'aujourd'hui, peut-être parce que la France, maîtresse de la mode, en est abondamment pourvue : mais on oublie que le jugement droit et la saine raison n'ont pas de pires ennemis que *l'esprit*... Rappelons-nous d'ailleurs que la plus grande qualité de l'homme est la *volonté*. L'Italie peut se glorifier d'avoir produit à la fin du siècle dernier deux puissants génies : l'antiquité elle-même, si féconde en fortes natures, n'a pas engendré de plus mâles courages, de

natures mieux trempées que Napoléon et Vittorio Alfieri ; et quoique très différents par le caractère, la vie et la fortune, ils sont semblables en cela qu'une tenace et indomptable volonté fut la principale cause de leur grandeur... On peut affirmer hardiment que si le monde a été vaincu, il l'a été bien plus par la volonté de Napoléon que par son intelligence. Le génie de Napoléon, *tout à fait italien*, trouva dans la France l'instrument le plus docile et le plus convenable pour ses gigantesques desseins : les Français qui vont par sauts et par bonds, et qui sont des gens de premier mouvement, apprécient d'autant plus chez les autres cette *ténacité* dont ils sont dépourvus et qui est nécessaire pour les bien gouverner ; on sait que ce sont les caractères vifs et instables qui sont le plus aisément dominés et asservis par les natures fortes et tenaces. Quelques années après, le succès énumera Napoléon et tandis qu'à ses débuts, Bonaparte avait dirigé sa conduite selon *la méthode italienne*, *c'est-à-dire en joignant une grande prudence à une grande audace*, — plus tard, aveuglé par ses succès, il voulut *gouverner avec la furia française* par des mouvements brusques, emportés, cassants, désordonnés, et il mit alors moins de mois pour perdre sa couronne qu'il n'avait mis d'années pour l'acquérir...

« Au contraire, le nom de Vittorio Alfieri sera béni tant qu'il existera des Italiens... Si l'esprit était vaste chez Alfieri, l'âme était plus grande encore et plus puissante et c'est elle, on peut le dire, qui créa l'esprit... Il nous a livré le secret de sa supériorité dans cette maxime : *Volli, sempre volli e fortissimamente volli*. Il apprit le grec à cinquante ans... Quand Alfieri vint au monde, les conditions de l'Italie étaient plus mauvaises qu'aujourd'hui. On eut dit que toute la péninsule n'était plus qu'une *Gaule Cisalpine*...

« Religion, langue, vers, prose, beaux-arts, politique, manière de penser et de sentir, tout nous était imposé par nos voisins : l'Italie était devenue un département français bien avant que Napoléon l'eut annexée. Les armes étrangères et notre lâcheté nous avaient marqué du sceau de la servitude. Aussi, quand Alfieri, sous le talon du conquérant, osa crier tout haut de sa terrible voix « que *les Italiens* par leur nature, leur génie, leur « histoire, leurs gloires et leurs malheurs passés, *devaient être les*

« ennemis des Français, non leurs serfs et leurs esclaves » ce cri eut la valeur d'une découverte... Alfieri peut avoir des rivaux comme poète : il n'en a pas comme citoyen pour avoir rendu aux Italiens la conscience de leur génie national. »

P. 427. « Parmi tous les grands hommes de la Révolution française, celui qui ouvrit la période révolutionnaire et celui qui y mit fin, c'est-à-dire Arrichetti (ou Mirabeau) et Bonaparte furent étrangers l'un et l'autre à la race française : le grand orateur et le capitaine étaient des esprits italiens transplantés en terre gauloise, et cette transplantation altéra leur génie propre d'une manière funeste. »

P. 433. « La France pour vivre et pour briller a besoin du génie et de l'intelligence de l'Italie : de là chez nos voisins gaulois leur soif de domination dans la péninsule, et leur impuissance à y faire durer leurs conquêtes. Cette avidité prouve qu'il est nécessaire au bonheur et à la santé morale de la France de s'unir à l'Italie : cette impuissance des Français à s'établir d'une manière définitive dans la Péninsule démontre que c'est à l'Italie qu'il appartient de dominer moralement les Français, et non à la France de commander à l'Italie... »

« L'Italie possède les deux qualités nécessaires pour exercer la maîtrise du monde : la puissance créatrice jointe à la profondeur de la réflexion dans l'ordre intellectuel, — le jugement, la ténacité, la patience, la volonté, dans l'ordre de l'action. De ces deux ordres de qualités, les Français sont totalement dépourvus. »

P. 441. « A l'amour de la patrie, les Français ont substitué l'amour des antipodes, et faisant alors profession d'adorer le genre humain, ils peuvent, à l'aise, haïr leurs propres compatriotes et les peuples qui avoisinent la France... »

P. 443. « Par la complexion mobile et légère de leur esprit, les Français ont une grande ressemblance avec le peuple, dont le défaut principal est d'être versatile, inconstant, et de passer avec la même facilité d'un extrême à un autre (aux Français qui sont d'étoffe plebèienne, l'auteur oppose les Italiens qui sont d'étoffe aristocratique) ». »

P. 444 : « La vanité, fille de la légèreté, est encore un de ces défauts propres aux êtres inférieurs (aux enfants, aux femmes,

au peuple), et les Français en sont abondamment pourvus... Les Français ne prétendent à rien de moins qu'à la domination du monde : les Romains eurent jadis la même prétention. Mais quelle différence dans le choix des moyens, dans la durée et dans la grandeur des résultats ! Les Romains ne se répandaient pas en hableries : ils agissaient ; tandis que les Français, les premiers menteurs du monde, étalent une *ridicule forfanterie qui les fait prendre en pitié !* Prenant pour l'univers leur propre pays, ils appellent leurs révolutions les révolutions *du monde*, les affaires françaises les affaires du monde, leur langue la langue du monde, et Paris, la capitale de l'univers. De là tous leurs jugements erronés sur les pays étrangers qui, aux yeux des Français ont la France pour centre, tout comme les quatre-vingt-six départements reçoivent la lumière de la métropole. »

Il est inutile de commenter ces textes. On aura du livre une idée plus exacte par l'indication sommaire de quelques-uns des sujets traités :

« De la Gallomanie si funeste à l'Italie. — Des Gallophiles. — De la suprématie mal fondée de la France. — Que Napoléon est un prince italien. — Que l'Italie est le nœud vital de l'Europe. — De la pauvreté intellectuelle des Français. — Que les Français ont la manie de vouloir dominer partout. — Que les Français ont les défauts des enfants. — Que les Français se croient le premier peuple du monde. — Que les Français sont déçus dans l'opinion des penseurs. — De l'*humanitairerie* des Français, etc..... »

On trouvera d'autres fragments du même genre dans la plupart des *Anthologies* et des Recueils de morceaux choisis. Citons seulement, parmi les recueils à l'usage des lycées, l'*Antologia italiana, compilata da Capellina ossia Raccolta di esempi in prosa ed in poesia ; 6^a edizione, Roma, Paravia, 1880 (t. I, p. 187, etc.),*

l'Antologia della Prosa Italiana compilata da G. Puccianti professore nel R. Liceo di Pisa. 7^a edizione, 1879, in-12 (p. 133 et suiv.) Cf. également les Chrestomathies de Coda, Errico, Fanfani, Notari, Parato, Rigutini, Tirano, Troya, etc...

Il en est de même pour les livres des salles d'asile et les *Abécédaires* à l'usage des écoles primaires. La plupart des Syllabaires qui ne contiennent pas de fragments de vers ou de prose destinés à être appris par cœur, ont soin de citer le fameux sonnet de Filicaja :

Italia, Italia, o tu cui feo la sorte
Dono infelice di bellezza, etc...

afin de graver dans la mémoire de l'enfant le souvenir des *troupeaux gaulois* qui viennent boire l'onde sanglante du Pô :

Che or giù dall'Alpi, non vedrei torrenti
Scender d'armati, nè di sangue tinta
Bever l'onda del Po Gallici armenti.

Souvent même, l'éditeur ajoute au texte un léger commentaire. Ainsi *l'Abbecedario ad uso della scuole d'Italia* (6^a edizione, Livorno, Zecchini, 1877, p. 99) :

A propos de ce sonnet de Filicaja, je veux que vous sachiez encore, mes chers enfants, qu'en 1796, quand les Français descendirent pour notre malheur en Italie, un de leurs généraux fut informé que ce sonnet circulait à Milan. Se l'étant fait traduire dans sa langue, il fut rempli de fureur après l'avoir lu et s'écria : « *Qu'on se saisisse du poète et qu'on le mette aux fers.* » A quoi on lui répondit : « Général, l'auteur de ce sonnet est

mort à Florence, le 25 septembre 1707. » Le général dut se contenter de maudire le nom du poète, sans pouvoir interdire à la jeunesse lombarde la lecture de ces quatorze vers.

Le *Choix* de Machiavel le plus répandu dans les Écoles est celui de Donini, recueil expurgé à l'usage de la jeunesse studieuse et qui répond aux Programmes officiels du 10 octobre 1867, (Niccolò Machiavelli, Vita di Castruccio Castracani, Frammenti scelti dalle storie fiorentine, con note del Prof. P. L. DONINI *ad uso della gioventù studiosa*. Operetta raccomandata dalle Istruzioni e Programmi, del 10 ottobre 1867 per le scuole tecniche. Torino, Paravia, 1875, in-16 ; 0 f. 75) :

P. 38. « Les Français sont assez intrépides quand il s'agit d'attaquer ou de défendre une place, mais il n'en est pas de même quand ils sont en pleine campagne; en quoi ils diffèrent des Allemands et des Suisses, auxquels rien ne peut résister sur le champ de bataille, mais qui sont peu propres à attaquer ou à défendre une ville. Cette différence vient, je crois, de ce que ces deux derniers peuples ne peuvent pas conserver dans une place leur ordre de bataille comme en rase campagne. »

P. 39. « Les Français sont naturellement plus intrépides que robustes et adroits; et si l'on peut résister à l'impétuosité de leur premier choc, ils faiblissent bientôt et perdent courage au point de devenir aussi lâches que des femmes. D'un autre côté, ils supportent difficilement la disette et les fatigues, finissent bientôt par se décourager, et rien n'est plus aisé alors que de les surprendre et de les battre; on en a vu des exemples plusieurs fois dans le royaume de Naples: dernièrement encore, à l'affaire de Garigliano, où les Français se trouvaient du double plus nombreux que les Espagnols, et où ils paraissaient à chaque instant prêts à les culbuter; cependant, comme l'hiver approchait, et que les pluies étaient continuelles, les Français

commencèrent à se débander petit à petit, et à se répandre dans les villages voisins pour être plus à leur aise ; de sorte que leur camp se trouvant dégarni et sans défense, les Espagnols l'attaquèrent et remportèrent la victoire contre toute attente. »

P. 39. « *Il faut donc, pour vaincre les Français, se garantir de leur première impétuosité ; et on est sûr de l'emporter, comme nous venons de le dire, si l'on peut parvenir vis-à-vis d'eux à traîner en longueur. Aussi César disait-il de leurs ancêtres que « les Gaulois commençaient par être plus que des hommes, et finissaient par être moins que des femmes. »*

P. 39 « Le Français est naturellement avide du bien d'autrui, qu'il dépense ensuite avec la même prodigalité que le sien. Il volera pour manger, pour gaspiller, pour se divertir même avec celui qu'il a volé ; bien contraire en cela de l'Espagnol, qui enfouit pour toujours ce qu'il vous a dérobé. »

P. 56. « Les Français sont tellement occupés du bien ou du mal présent qu'ils oublient également les outrages et les bienfaits qu'ils ont reçus, et que *le bien ou le mal à venir n'est rien pour eux. »*

P. 57. « Les premiers engagements qu'on prend avec eux sont toujours les plus sûrs.

« Sont-ils dans l'impossibilité d'obliger, ils vous accablent de promesses. Sont-ils à même de rendre service, ils le font avec beaucoup de peine, si tant est qu'ils s'y portent.

« Ils sont des plus humbles dans la mauvaise fortune, et fort insolents dans la bonne.

« *Ils racontent leurs défaites comme si c'étaient des victoires. Ils ont une idée exagérée de leur propre bonheur et font peu de cas de celui des autres peuples. On sait combien peu ils ont été sensibles au refus de leur livrer Monte-Pulciano que leur gouvernement avait demandé à celui de Pise. »*

P. 58. « Ils sont légers, changeants, et gardent leur parole comme la garde un vainqueur. »

Il n'est point étonnant que des sentiments de ce genre soient propagés par l'enseignement littéraire des écoles. Si l'on envisage les écrivains et les poètes comme l'incarnation des idées dominantes d'un peuple (et cette théorie est admise aujourd'hui par tous ceux qui s'occupent d'histoire littéraire), la tradition la plus constante de la littérature italienne depuis Machiavel jusqu'à Mazzini est, sans contredit, l'antipathie du caractère et de l'esprit français. Nous avons vu comment nous jugeait Gioberti et il est inutile de rappeler Alfieri et le *Misogallo*; je me bornerai à citer l'opinion du meilleur écrivain de la Suisse française, dont les sympathies *italianissimes* ne sont un mystère pour personne, M. Marc-Monnier, qui écrivait en 1860 dans son livre *l'Italie est-elle la terre des morts* :

P. 135 : « Ce passage a été écrit par Leopardi dans notre langue ; on voit, malgré quelques italicismes, qu'il savait le français. *Il n'aimait cependant point la France.* Il la maltraite en prose, en vers, en épigrammes, en plaintes amères, en doctes dissertations : « Je ne suis pas étonné, écrit-il à M. de Sinner, « que l'Allemagne, seul pays savant aujourd'hui, soit plus juste « envers vous que le *très présomptueux, très superficiel et très « charlatan pays de France.* »

P. 136 : « Mazzini et Gioberti ne tardèrent point à s'écarter l'un de l'autre. Le philosophe était moins idéologue que le conspirateur. Gioberti ne demandait qu'un royaume de la Haute-Italie, Mazzini restait inébranlable dans son idée de l'unité italienne. Mazzini voulait le bien, Gioberti se contentait du mieux ; ils ne pouvaient s'entendre. *Ils n'eurent dès lors qu'un point commun : la haine contre la France.* Mazzini la professe hautement dans tous ses écrits ; Gioberti a dit en 1848, à l'un de ses amis florentins, ce mot violent : « Je voudrais que la République « tombât chez les Français pour le mal qu'ils ont fait au monde. »

On connaît le mot de Leopardi sur la *Francia scelerata e nera* (1) et Mazzini écrivait en 1866 : « Je hais la suprématie intellectuelle et morale que la France s'arroge en Europe. » Sous la plume d'un Machiavel ou d'un Gioberti, ces sentiments dont nous aurons plus tard à définir la nature complexe, sont intéressants et très profitables à étudier. Ils revêtent une forme qui fait sourire quand ils sortent de la bouche d'un écrivain de second ordre tel que l'historien et député Petruccelli della Gattina, l'auteur de l'*Histoire diplomatique des Conclaves*, qui a publié, à l'usage du peuple, une récente *Histoire de l'idée italienne du VII^e siècle à l'année 1870*. En attendant que ce livre soit officiellement introduit dans les Écoles, il est curieux de voir quelle nourriture intellectuelle fournissent à leur démocratie les hommes politiques italiens. M. Petruccelli della Gattina a séjourné en France pendant de longues années d'exil et il a été longtemps correspondant du *Journal des Débats*. J'emprunte mes citations à l'édition de 1877 (*Storia della idea italiana, dall'anno 665 di Roma al 1870, era moderna, per Petruccelli della Gattina membro del Parlamento, Napoli, Pasquale, 1877, 8°*) :

P. 6 (Préface) : « Napoléon III a inventé la doctrine des frontières naturelles pour nous voler Nice. Thiers a repoussé le

(1) Taccio gli altri nemici e l'altre doglie;
Ma non la Francia scelerata e nera
 Per cui presso alla soglie
 Vide la Patria mia l'ultima sera.

Canzone II. St. 6 «(je passe sous silence les autres ennemis et les autres deuils, mais non la France noire de scélérateuse, par laquelle ma patrie se vit presque à son dernier soir). » Tel est le texte de la première édition que Leopardi a modifié postérieurement en donnant à ce vers la forme qu'il a aujourd'hui (*Ma non la piu recente e la piu fera*). Cette remarque est due au professeur G. Salvatore (*La Politica di Leopardi*, p. 82).

principe des nationalités comme incompatible avec les traités, avec l'histoire, avec la logique politique, et par-dessus tout avec la soif insatiable d'agrandissement qui tourmente les Français. Les Français, qui ont osé annexer la ville *italienne* de Nice, trouvent illégitime l'annexion de l'Alsace - Lorraine à l'Allemagne ? »

P. 44 (VII^e siècle) : « Les peuples d'Italie commençaient à s'unir entre eux, lorsqu'arrivèrent les Francs. Ceux-là furent, de tous les Barbares, les plus sauvages et les plus cruels. Les historiens grecs, romains, lombards sont unanimes à représenter les armées *françaises* (*eserciti francesi*) qui envahirent l'Italie comme les plus inhumaines de toutes les hordes. Et cela depuis Narsès jusqu'en 1849 ! Les Francs vinrent appelés par l'étranger, par l'ennemi des Italiens... *Cette haine contre les Français s'implanta tellement dans le cœur Italien, que depuis onze siècles elle est tout à fait entrée dans notre sang...*

Cette haine, nous la verrons éclater à tout moment : et nous assisterons à son triomphe contre les Français en 1870. »

Page 105. (Lutte de l'empereur Frédéric II et du pape Grégoire IX). — « Le pape convoque un concile à Saint-Jean de Latran : Frédéric écrit à tous les souverains d'Europe, à toutes les cités gibelines pour empêcher la réunion du concile et se remet lui-même en campagne. Les Génois prêtent leur flotte aux évêques français qui s'embarquent à Nice. *Où il y a un mal à faire à l'Italie, on est sûr de trouver la France toujours prête !* »

P. 128 : « Les Vêpres Siciliennes furent un jour vraiment glorieux..... Quel était l'ennemi ? le Français, l'être qui fut à toute époque le plus odieux aux cœurs italiens. »

P. 169 : « A la mort d'Urbain V, le cardinal de Beaufort fut élu sous le nom de Grégoire XI. *Attila, Tottila et Alaric firent moins de mal à l'Italie que cet énergumène français.*

P. 275 : « La France qui avait perdu Naples sous Louis XII, la Lombardie sous François 1^{er}, le Piémont sous Henri II, fut rejetée au delà des Alpes par le traité de Vervins. Mais hélas ! ce n'était pas pour toujours ! Elle devait revenir bien des fois encore en Italie et toujours la même : « Le Français, dit

« Machiavel, est naturellement avide du bien d'autrui qu'il « dépense ensuite avec la même prodigalité que le sien. »

P. 811 : « Louis XIV pesait sur la Péninsule. Ce roi de théâtre, ce roi de la *France maudite* est un de ceux qui ont fait le plus de mal à l'Italie, plus que Charles-Quint et que Philippe II... Mais l'Italie empoisonna sa fortune, etc... »

P. 380 : « Pendant tout le règne de Napoléon I^{er}, 400,000 Italiens servirent chaque année sous les drapeaux français. Peu aimés, souvent sacrifiés et oubliés, toujours héroïques, ces fils de l'Italie furent partout les premiers au combat, les derniers aux profits. 124,700 soldats du seul Royaume d'Italie de Beauharnais (à peine peuplé d'un million et demi d'habitants) périrent sur les champs de bataille. Et l'on vient ensuite nous demander de la reconnaissance pour Solférino, surtout après l'extorsion de Nice et de la Savoie. »

P. 383. « Napoléon I^{er} avait légué à Napoléon III la mission de réparer ses torts envers l'Italie : celui-ci prit Nice et la Savoie. »

P. 547. « (Bataille de Magenta). Les Français s'attribuèrent naturellement tout le mérite de la bataille, sans accorder un mot d'éloge aux Italiens. »

P. 506 : « Sedan était arrivé ! Il y a à ce moment une ombre dans la carrière de Victor-Emmanuel : ce fut la neutralité entre les belligérants. Le roi perdit ainsi l'occasion suprême de reconquérir à l'aide de l'alliance prussienne de 1870 les deux provinces que les Français nous avaient extorquées en 1860. »

A ce degré, la gallophobie (ou, comme on dit en italien, le *misogallisme*) relève du domaine de la pathologie. Il en ressort toutefois ce fait psychologique qu'il existe entre le cerveau français et le cerveau italien, une telle différence de structure que les deux races ne se comprennent pas. On ne déteste à ce point que ce qu'on ignore, et ce serait une erreur de croire que cette antipathie est le simple produit de la haine. Gioberti qui était assurément une grande âme et une nature élevée, écrivait

de Bruxelles, en mai 1835 (*Correspond. inédite* p. p. D. Berti, Florence, 1881, p. 35.) :

«...En outre, je trouve ici un avantage très important pour moi, c'est que Bruxelles n'est pas en France. Devoir quoi que ce soit à un Français est pour moi une chose plus dure que la mort... *Ne va pas croire cependant que je hâisse les Français* ou que je ne rende pas justice à leurs qualités... *Je ne hais ni le peuple français, ni aucun peuple*, mais le caractère et le tempérament français me blessent, les défauts des Français me font hausser les épaules, et je m'irrite à la pensée que ces gens puissent trouver des partisans en Italie, alors que depuis tant de siècles c'est toujours la France qui a été la *première cause de tous nos malheurs*.

En 1827, Macaulay (*Essai sur Machiavel*, p. 27, t. Guizot) traçait de l'esprit italien une caractéristique qui ne sera pas inutile à relire pour qui veut serrer de près les divergences morales des deux races :

« A première vue, le caractère d'un homme d'État italien paraît un ensemble impossible de contradictions; fantôme aussi monstrueux que la portière de l'enfer de Milton, moitié divinité, moitié serpent, il est majestueux et beau dans les parties supérieures, il est rampant et venimeux par en bas. Nous voyons un homme dont les pensées et les paroles n'ont aucun lien entre elles, qui n'hésite jamais à prêter un serment lorsqu'il veut séduire, qui ne manque jamais d'un prétexte lorsqu'il est disposé à trahir. Ses cruautés ont pour principe, non la chaleur du sang ou la démence d'un pouvoir sans contrôle, mais de profondes et froides méditations. Ses passions, comme des troupes exercées, sont impétueuses par discipline, et n'oublent jamais, dans leur opiniâtre furie, la règle à laquelle elles se sont sou-

mises. Des plans d'ambition vastes et compliqués occupent toute son âme, et cependant il n'a sur son visage et dans son langage qu'une modération philosophique. La haine et la vengeance dévorent son cœur, et chacun de ses regards contient un sourire cordial, chacun de ses gestes est une caresse familière. *Jamais il n'excite le soupçon de son ennemi par de petites provocations. Son dessein ne se dévoile que lorsqu'il est accompli.* Son visage est calme, ses discours sont courtois jusqu'au jour où la vigilance s'endort, où l'adversaire se découvre, où l'occasion de viser sûrement se présente, et alors il frappe pour la première et la dernière fois. Quant au courage militaire, l'orgueil du lourd Allemand, du frivole et bavard Français, de l'arrogant et romanesque Espagnol, il ne l'a pas, il ne l'estime pas. Il évite le danger, non parce qu'il est insensible à la honte, mais parce que, dans la société où il vit, la timidité a cessé d'être honteuse. Faire le mal ouvertement n'est pas moins coupable à ses yeux, tout en étant moins utile que de le faire secrètement. Pour lui les moyens les plus honorables sont les plus sûrs, les plus prompts, les plus ténébreux. Il ne saurait comprendre qu'on hésite à tromper ceux qu'on n'hésite pas à détruire. Il se regarderait comme un sot de déclarer ouvertement la guerre à des rivaux qu'il peut poignarder au milieu d'un embrassement amical ou empoisonner dans une hostie consacrée.

« Et cependant, cet homme noirci des vices que nous regardons comme les plus odieux, traître, hypocrite, poltron, assassin, n'était nullement dénué de ces vertus qui nous paraissent en général les indices d'une élévation de caractère tout à fait supérieure. Ces barbares guerriers qui, sur les champs de bataille et sur la brèche, n'avaient point de rivaux, étaient de beaucoup ses inférieurs en courage civil, en persévérance, en présence d'esprit. Ces dangers mêmes, qu'il évitait avec une prudence presque pusillanime, ne troublaient jamais son jugement, ne paralysaient jamais son esprit d'invention, n'arrachaient jamais un secret à sa langue toujours muette, à son front toujours impénétrable. Ennemi dangereux, complice plus dangereux encore, il pouvait être néanmoins un magistrat juste et bienfaisant. En même temps que sa politique était profondément injuste, il avait, à un degré rare, de la justice dans l'esprit. Indifférent

à la vérité dans les affaires de la vie, il recherchait honnêtement la vérité dans les méditations spéculatives. Il n'était pas cruel de gaieté de cœur. La susceptibilité de ses nerfs et l'activité de son imagination le portaient à entrer en sympathie avec les émotions d'autrui et à trouver son plaisir dans les aimables délicatesses de la vie sociale. Descendant sans cesse à des actions qui paraissent porter la marque d'un esprit profondément pervers, il avait cependant un sentiment exquis de tout ce que la nature ou la morale offrent de sublime, de tout ce qui est gracieux ou élevé dans l'ordre intellectuel. L'habitude des petites intrigues et de la dissimulation aurait pu le rendre incapable de vues grandes et générales, si l'influence élargissante de ses études philosophiques n'avaient triomphé de cette tendance à se retrécir. L'esprit, l'éloquence, la poésie, lui procuraient les joies les plus vives. Les beaux-arts profitaient également de la sévérité de son goût et de la libéralité de son patronage. Les portraits des Italiens les plus remarquables de cette époque sont en parfaite harmonie avec cette description. Des fronts larges et majestueux, des sourcils noirs et accentués qui ne se froncent jamais, des yeux dont le regard calme et plein n'exprime rien et semble tout voir, des lèvres d'une délicatesse féminine, comprimées avec une fermeté plus que masculine, tous ces traits indiquent des hommes à la fois entreprenants et timides, aussi habiles à démêler les intentions d'autrui qu'à dissimuler les leurs propres, ennemis formidables, amis peu sûrs, mais en même temps d'humeur douce et équitable, et d'un esprit assez grand et assez fin pour les rendre aussi éminents dans la vie active que dans la vie contemplative, et aussi propres à gouverner l'humanité qu'à l'instruire. »

Pour suivre le conseil de Bacon et pour voir la statue sous un nouvel angle en variant la nationalité de l'observateur, passons de la conception anglaise du caractère italien à l'idée que se font de l'Italie les Allemands et spécialement les Autrichiens qui ont la prétention de connaître, mieux qu'aucun Euro-

péen, le caractère de ce peuple qu'ils ont si longtemps gouverné. L'homme politique Autrichien qui fut le confident et l'ami de l'empereur Maximilien a, dans *Le Dernier des Napoléon*, tracé du caractère italien une esquisse dont je ne prétends ni confirmer, ni contester l'exactitude ; et dont je laisse à l'auteur toute la responsabilité, me bornant à regretter que ce portrait n'ait pas été écrit dans une forme plus objective :

« L'Italien a sa manière de haïr, comme de conspirer.

« Pour vous détruire, il se fera plus pieux que le pape, plus humble que l'esclave, plus dévoué que le dévouement, jusqu'à ce qu'il vous ait attiré dans son nœud coulant... *Alors il vous étrangle avec un cynisme et une quiétude féroces.*

« Intelligent, il a appris la patience et la duplicité avec une astuce, une souplesse, un sens politique profonds. Il sait attendre, il sait dissimuler ; dissimuler mieux que feindre.

Il se croit le premier des peuples, et n'ignore pas qu'il est un des derniers. Il hait et méprise tous les peuples étrangers, *sauf l'Anglais, qui lui paraît original et solide.* Il n'y a rien que l'Italien ne puisse faire, *mais du plus vil au plus élevé, il est patriote.* L'Italien est révolutionnaire, pour « l'extérieur », comme il dit, et tant qu'il n'aura pas purgé le sol italien « de la tyrannie étrangère » ; mais il n'est pas socialiste, et si vous lui parlez de communisme ou d'autres théories avancées, il hausse les épaules de la façon la plus éloquente ; il laisse, dit-il, « ces bestialités aux Français. »

« Il est le conspirateur par excellence, et s'il ne met pas le feu des révolutions aux quatre coins du monde pour que l'Italie puisse en profiter, ce n'est pas faute de bon vouloir. Sobre, économe, avare, thésauriseur, il vit de rien, et aspire à tout.

« C'est à ce peuple que Napoléon III va enfin donner les armes et les moyens d'infliger à la France tous les maux qu'il lui souhaite depuis dix siècles. »

Tandis que le Français a pour idéal le règne problématique de l'équité et de la justice, pour sentiment la fraternité internationale et la générosité, pour caractère la *furia*, l'Italien a pour but unique le retour du *Primato* qui sacrera l'Italie reine des nations latines, pour sentiment dominant le *misogallisme* et pour moyen la *fiacca*, c'est-à-dire la nonchalance apparente qui guette patiemment l'occasion et, comme le recommande Machiavel, n'inquiète jamais l'ennemi par de petites provocations. On trouverait difficilement deux tempéraments plus opposés, le Français dans sa simplicité de structure, l'Italien dans sa complexité, et l'auteur de l'*Histoire des Révolutions d'Italie*, Ferrari, remarquant combien la nature italienne est plus richement douée, a dit excellemment :

« Le caractère du génie italien, c'est la *complication*, la *souplesse*, la *sagesse pratique* : on trouve ces qualités chez les anciens Romains comme chez les Papes, à Rome comme à Venise, dans la grandeur comme dans la décadence du pays. C'est là *une des espérances* de l'Italie. »

Une autre cause, et non la moins justifiée, de l'antipathie des Italiens pour notre pays est, à coup sûr, ce qu'on a appelé l'*esprit français*. La Rochefoucauld prétend que *nous n'étalons nos vices que pour cacher nos ridicules*, et celui qui sait découvrir nos travers et les montrer au public devient un être particulièrement odieux. Stendhal en a fait la remarque dans les *Mémoires d'un touriste* :

« déteste le ton *narquois*, raisonnable et froid des Français,

cette pointe de malice et de plaisanterie qui annonce à la fois l'absence des grands malheurs et des sensations profondes...
Ce ton railleur n'existe pas en Italie. »

Un des meilleurs écrivains italiens contemporains, De Amicis, le seul, peut-être, qui ne soit pas hostile à la France, n'a pu s'empêcher (*Souvenirs de Paris*, t. Colomb., p. 237-239), de relever, comme il mérite de l'être, ce travers de notre caractère national qui rend la vie française souvent peu agréable quand on la compare à la simplicité d'allures et à la bonhomie de la vie italienne :

« Il est rare que vous puissiez avoir avec un Français le plaisir d'une conversation absolument familière et libre. Préoccupé, comme il l'est toujours, d'être un objet de curiosité et d'étude pour l'étranger, il se tient sur la réserve, il règle son geste et son sourire, il modère l'inflexion de sa voix, il cherche continuellement à justifier l'admiration qu'il suppose en vous, et il a toujours un peu de la coquetterie de la femme et de la vanité de l'artiste. Il vous vient sans cesse l'envie de lui dire : Mais levons le masque, une bonne fois ! Son caractère répond à son costume qui, même quand il est modeste, a quelque chose qui trahit la recherche efféminée du petit maître. Il est aimable, sans doute, mais d'une amabilité qui vous tient en respect, comme la main légère d'une jeune fille qui ne veut pas qu'on la touche. J'aime encore mieux l'Espagnol, qui vous fait sentir sa supériorité avec une vantardise colossale qui le prend de si haut qu'elle vous passe par-dessus la tête. Mais le Parisien vous *humilie*, délicatement, à coups d'épingle, avec ce *perpétuel sourire aigu* de quelqu'un qui goûte une sauce piquante en vous faisant des questions étonnées, colorées d'une curiosité bienveillante de vos affaires. O pauvres Italiens, comme votre pauvre amour-propre est arrangé, à Paris ! A moins que vous ne nommiez Dante, Michel-Ange ou Raphaël, pour tout le reste, vous n'obtiendrez pas autre chose,

qu'un « *Qu'est-ce que c'est que cà ?* » Le député clérical vous demande si le Pape est resté à Civita-Vecchia. Le bon père de famille voit les brigands, le fusil en bandoulière, qui fument tranquillement un havane devant le Café de l'Europe, à Naples. Le gentilhomme est allé en Italie, sans doute, mais pour pouvoir *causer Italie* avec une belle dame dans l'embrasement de la fenêtre, après dîner, ou pour accrocher cette breloque, Italie, à la chaînette de ses connaissances, et la faire sauter dans sa main, dans les moments d'oisiveté, avec ces formules habituelles, que tout Français possède, sur le paysage, sur les tableaux et sur les hôtels. Le fameux Forcade disait, à table, de Manzoni : « *Il a du talent.* » Pour un peu, il vous demanderait : Comment peut-on naître en Italie ? Cette idée, d'être né à Paris, d'avoir reçu de Dieu ce signe de prédilection, domine toutes les pensées du Parisien, comme une étoile qui illumine toute sa vie d'une consolation céleste. La bienveillance qu'il montre à tous les étrangers est inspirée en grande partie par un sentiment de commisération, et ses haines contre eux ne sont jamais profondes, parce qu'il considère ses ennemis comme assez punis par le sort qui ne les a pas fait naître là où il est né.

Dans un livre collectif, le *Paris-guide* publié à Paris en 1867, par l'éditeur Lacroix, avec la collaboration de V. Hugo, de Littré, de Saint-Beuve, de Th. Gautier, etc..., nous trouvons toute une série de monographies sur les *Colonies étrangères à Paris*. John Lemoine décrit la *Colonie anglaise*, L. Bamberger la *Colonie allemande*, Herzen la *Colonie russe*, Charles Edmond la *Colonie polonaise*. L'historien et député Petruccelli della Gattina, dont nous avons déjà parlé, s'était chargé de la *Colonie italienne* (tome I, p. 1061-1067), et son travail contient sur la différence de caractère des deux peuples nombre d'observations instructives et d'autant plus précieuses qu'elles émanent d'une source autorisée. Il ne faut jamais oublier ce qu'écrivait au

journal *le Temps* l'homme qui a peut-être le mieux connu les Italiens depuis Stendhal : « Pour nous autres, *Celles, l'Italien est impénétrable* » (Erda) :

« Les sept mille Italiens qui forment la colonie italienne de Paris ne contractent entre eux aucunes relations. Ce phénomène s'explique par deux raisons : d'abord, il n'y a pas un salon italien, car il n'y a pas une Italienne pour le tenir, — n'importe à quel degré de la société elle est placée ; ensuite, parce que l'Italien, par caractère ou par éducation, est plus entraîné vers les réunions des places publiques ou des endroits publics, comme le café, le théâtre, la promenade circonscrite dans une petite enceinte—que vers le salon où ses habitudes physiques et morales ont besoin de contrainte.

« La femme italienne est un meuble essentiellement privé, d'usage domestique, et non pas un objet de luxe et d'orgueil dont on se pare, qu'on expose, qu'on exploite quelquefois, qu'on aime voir briller et dont on est fier. La translation à Paris modifie peu la destinée de la femme italienne. Et la femme étrangère à laquelle l'Italien s'associe ou subit cette loi, ou elle est brisée.

« Les mariages des Italiens avec des Françaises tournent souvent mal à cause de cela.

« L'attraction et le lien de la femme supprimés, les relations sociales des Italiens sont restreintes. L'Italien ne se mêle à la société française que tout juste ce qu'il faut pour l'entretien de ses affaires ou de ses plaisirs. *Entre le Français et l'Italien, il n'y a aucune harmonie de conscience ; ou bien l'Italien a cessé d'être en harmonie avec la conscience de son pays, et on le flétrit alors dans la Péninsule presque comme un renégat.* Je laisse les autres raisons, très essentielles, mais qui seraient un hors-d'œuvre dans ce livre. »

(T. I, p. 1061.)

Les autres raisons très essentielles de l'antipathie des Italiens

pour les Français, M. Petruccelli ne pouvait pas nous les dire dans un livre publié à Paris, en 1867, avec une Préface de Victor Hugo; il a, du moins, la franchise de nous prévenir qu'entre *le Français et l'Italien, il n'y a aucune harmonie de conscience*, et la peinture qu'il trace du caractère italien nous permet d'entrevoir quelques-unes des *raisons* qu'il sous-entend :

« L'Italien résidant à l'étranger n'a pas d'habitudes spéciales et caractéristiques. Il ne porte rien de son pays qui ait ce caractère absolu et qui imprime ce cachet indélébile. La fortune et le malheur, la domination de Rome et l'oppression de l'étranger ont donné à la fibre italienne une malléabilité cosmopolite. En marchant dans la rue, vous distinguez aisément l'Allemand, l'Anglais, le Russe, le Polonais, le Levantin. Vous ne pouvez jamais dire : « Voilà un Italien » avant d'avoir entendu son accent. Je ne parle pas du petit mendiant qui joue de la harpe, ni du pifferaro, ni du petit ramoneur, qui exploitent un métier à part. Le caractère italien est intérieur ou psychologique, plutôt qu'extérieur. Ce caractère psychologique, l'Italien le conserve soigneusement à l'étranger, *tout en revêtant souvent la forme extérieure du peuple au milieu duquel il habite* et que presque toujours il traverse. L'Italien renonce fort rarement à son pays : dès qu'il a fait sa fortune il y rentre. Son âme est imprégnée de la substance éthérée du ciel natal qui l'enveloppe comme d'une couche d'émail.

« Le caractère italien a un fond général et des rayonnements particuliers qui tiennent à la province où il est né.

« Le fond est la sobriété physique et morale.

« Rien d'éclatant, d'exquis, de délicat; c'est une lumière tempérée et protégée par un verre dépoli. Peu hasardeux, sans faste improductif, sans précipitation, lent dans ses décisions, confiant sans restriction en lui-même, ayant horreur des chances de l'avenir, courant après le positif légèrement idéalisé par le désir, médiocrement séduit par les plaisirs de l'esprit, n'ayant des sens que pour le plaisir de l'amour, l'imagination

bornée à la sphère du visible, la convoitise arrêtée aux bornes de la sécurité du lendemain, *se méfiant de tous et de tout, sevré du criterium du bien et du mal, ayant des notions confuses du droit et des devoirs, l'Italien adopte dans toutes les opérations de la vie le faux nez de Machiavel.* A l'étranger il couvre, en outre, ce faux nez d'un autre : celui des convenances de l'ambient (*sic*) où il vit.

« Qu'il s'estime ou non lui-même, *rarement l'Italien estime les autres, bien qu'il en ait presque toujours le semblant.* Peut-être parce qu'il saisit facilement le ridicule dont nous avons tous des éclaboussures plus ou moins visibles.

« L'Italien a perdu le sentiment de la généralité et du grandiose, dont les Romains étaient si puissamment doués ; et c'est pour cela *qu'il monte éternellement sur les échasses de ses pères, et qu'il se vante de son passé.*

« Par l'esprit l'Italien n'est pas de son temps : il se souvient plutôt qu'il ne conçoit. Il a plus de mémoire que d'imagination, et s'ensevelit dans le sable d'or des siècles éteints, afin d'éviter l'effort d'enjamber l'avenir.

« La grandeur des ancêtres est la tombe de l'Italien moderne.

« On accuse l'Italien d'avarice : en réalité, il est économe, prévoyant, par la raison que l'avenir est son épouvantail en toute chose.

« Peut-être aussi, il voit dans l'épargne son indépendance et la défense de sa fierté, deux sentiments très profonds dans l'âme italienne, quelles que soient la forme et l'attitude que les circonstances lui imposent.

« L'individualité est son type. Voilà pourquoi les liens de la famille eux-mêmes sont peu resserrés et n'exercent aucun entraînement sur lui. *L'amitié est pour l'Italien, à cause de cela, une fonction économique, un échange de services, plutôt qu'une fonction du cœur.*

« La longue domination de l'Église et de l'étranger coalisés a façonné le caractère italien, lui donnant le double jeu, si antithétique, du développement extérieur et du sentiment intime. L'Italien a presque toujours un masque. Son masque n'est

presque jamais beau, mais le visage qu'il couvre est peut-être un des plus dignes des races européennes. *Son monde moral ne ressemble pas exactement à celui que la conscience des autres peuples a consacré.* Je ne veux pas me prononcer sur la valeur intrinsèque des deux ; je constate *seulement, que l'éthique italienne est la moins catholique de l'Europe.*

« Machiavel l'a dit : La faute en est à l'Église temporelle. »

A propos de cet intéressant portrait du caractère italien tracé par un crayon italien, je me bornerai à une simple remarque.

L'honorable député nous peint ses compatriotes comme *sevrés du critérium du bien et du mal, comme ayant des notions confuses du droit et des devoirs, comme adoptant dans toutes les opérations de la vie le faux nez de Machiavel.* Cette remarque n'est pas isolée dans la littérature d'outre-monts. On retrouve des observations presque identiques dans bon nombre d'écrivains italiens.

Machiavel, faisant l'éloge de son héros Castruccio Castracani, n'oublie point de nous dire, qu'au nombre de ses qualités, il comptait l'art de manquer de parole aux étrangers (*Vita di Castruccio Castracani*, publ. p. DONINI, édition scolaire conforme aux programmes ministériels du 10 octobre 1867, Rome, Paravia, in-12) :

P. 29 : « Ses cheveux tiraient sur le roux : il les portait coupés sur l'oreille, et quelque temps qu'il fit, par la pluie ou par la neige, il marchait toujours tête nue. Il était obligeant pour ses amis, terrible pour ses ennemis, juste avec ses sujets *et sans foi avec les étrangers* (infedele con gli esterni). Jamais il n'employa la force où il pouvait vaincre par la ruse. Il disait que « *c'était la victoire elle-même, et non pas la façon de vaincre*

« *qui donnait la gloire (1).* » Jamais homme n'affronta le danger avec plus d'audace et *n'en sortit avec plus de prudence.* »

Puisque l'Italie revendique Napoléon comme un de ses enfants, et que dans les écoles, sa biographie figure parmi celles des *Italiens illustres*, il nous sera permis de rechercher quelle sympathie professait Bonaparte pour les hommes de sa race. Je cite, comme toujours, ces jugements d'Italiens sur des Italiens à titre de simples documents, dont je n'ai à vérifier ni le bien ni le mal fondé.

« Au Général Junot commandant militaire de l'État de Parme et de Plaisance (*Correspondance* de Napoléon, XII, 18).

« Paris, 7 février 1806.

« Le rapport du major du 42^e est d'un homme qui ne connaît pas les Italiens, *qui sont faux*. Séditieux sous un gouvernement faible, ils ne redoutent et ne respectent qu'un gouvernement fort et vigoureux. Mon intention est que le village qui s'est insurgé pour se rendre à Bobbio soit brûlé, que le curé soit fusillé et que trois cents des coupables soient envoyés aux galères. »

S'il n'était point indulgent pour leur caractère, il n'avait guère plus de confiance dans leurs sympathies à l'endroit des Français :

(1) On se rappelle à quels commentaires aussi spirituels que déplacés cette maxime de Machiavel donna lieu dans les journaux comiques autrichiens, au moment du Congrès de Berlin. Aux tentatives infructueuses du comte Corti pour obtenir des rectifications de frontière du côté du Tyrol et du Trentin, Bismarck (au dire du caricaturiste) répondait d'un air sévère : « *Pourquoi voulez-vous gagner une province, puisque vous n'avez pas perdu une bataille ?* »

« Au Roi de Naples (*Correspond.* XIII, 21.)

« Saint-Cloud, 13 juillet 1806.

« Plaisance s'étant insurgée, j'y expédiai Junot qui prétendait que le pays ne s'était pas insurgé et m'envoyait de l'esprit à la française. Je lui donnai l'ordre de brûler deux villages, et de faire fusiller les chefs de la révolte parmi lesquels étaient six prêtres... Votre système de mollesse envers vos contingents italiens ne peut être que très dangereux chez des peuples dont l'antipathie sera presque impossible à vaincre... Un seul cri Italien de *chasser les barbares au-delà des Alpes* vous arrachera toute votre armée. »

En 1868, l'ancien président du Conseil des ministres, le général La Marmora dans une *Lettre à ses électeurs* (Agli Elettori di Biella, janvier 1868, p. 6) disait, avec sa rudesse accoutumée :

« L'esprit de ruse et de fourberie est l'un des principaux vices des Italiens et l'une des causes fondamentales de leur mauvaise situation morale. Il est temps de renoncer à cette ignoble habitude. »

Pour de plus amples détails, voy. ci-dessous, livre III (Histoire naturelle du caractère Italien), chapitre VI (*Les Italiens peints par eux-mêmes*).

CHAPITRE II

ENSEIGNEMENT

DE LA

GÉOGRAPHIE

LYCÉES ET ÉCOLES PRIMAIRES)

*Victor-Emmanuel a fait l'Italie intérieure,
et le roi Humbert fera l'Italie extérieure.*

(CARINI.)



CHAPITRE II

Enseignement de la Géographie. Lycées et écoles primaires.

Comme on le verra ci-dessous (L. III), c'est en 1866 que l'Italie, sûre de l'alliance prussienne, se dégage des liens qui la rattachent à la France et tout en décrivant une courbe de grand rayon se prépare à devenir la puissance ouvertement anti-française qu'elle est aujourd'hui (1). Une dépêche peu connue de M. Nigra n'est pas sans jeter quelque jour sur le début de cette évolution :

« Nous devons donc non seulement ignorer les dernières propositions franco-autrichiennes et faire la guerre, comme si elles n'existaient pas, mais désirer de cœur la victoire de la Prusse et l'aider à vaincre... L'aide militaire de la France *n'est plus désirée en Italie*, mais la lettre de l'Empereur lue le 12 juin au Corps Législatif nous est très favorable puisqu'elle *montre la ferme volonté de ne pas permettre, en cas de revers, que*

(1) Bien qu'on croie généralement en France que les manifestations hostiles de l'Italie à notre égard ne remontent qu'à 1870, je dirai que c'est à Sadowa qu'il faut fixer le point de départ du revirement officiel de l'Italie, soit par fidélité à la maxime de Guichardin (*Va dove si vince, tourne-toi du côté du vainqueur*), soit pour tout autre cause. De 1866 à 1878, je relève dans la *Bibliografia Italiana* 283 publications hostiles à la France, dont 198 pour les quatre années 1866-1870.

l'unité italienne soit détruite. Si la fortune des armes sourit à la Prusse, le bénéfice de notre victoire sera d'aurant plus grand que nous l'aurons obtenue sans l'aide des fusils et des canons français. L'Italie ne pourrait assurément souhaiter une plus heureuse fortune que d'obtenir la Vénétie sans l'aide de la France, mais en même temps sans avoir la France contre elle et profitant toujours de sa faveur et de son appui moral. »

[(Dépêche confidentielle de M. le Chevalier Nigra à S. A. R. le prince de Carignan, le 10 juin 1866. Voyez sur cette dépêche publiée le 8 février 1877 dans le *Courrier d'Italie*, le livre de La Marmora, t. I, *Segreti di Stato*, p. 104.)

La campagne de 1866 achevée et l'Italie remise des épreuves de la guerre, le gouvernement de Victor-Emmanuel réorganise l'instruction publique du royaume en promulguant le 10 octobre 1867 un ensemble de *Programmes* qui régissent depuis quatorze ans l'enseignement secondaire et l'enseignement primaire d'outremonts.

Pour l'enseignement géographique en particulier, les *Manuels* en usage depuis 1867 dans les Lycées et les Écoles primaires d'Italie sont au nombre de *trente* :

Agostonio, *Turin*, 1874.

Altavilla, *Naples*, 1874.

Angeli, *Padoue*, 1873.

Abbecedario, *Livourne*, 1877.

Anonyme, *Turin*, 1876.

Borgogno, *Turin*, 1876.

Bini, *Rome*, 1876.

Caracciolo, *Naples*, 1876.

Cesaroli, *Turin*, 1875.

Comba, *Rome*, 1879.

Compendio (nuovo), *Milan*, 1876.

Dal Pino, *Turin*, 1874.

Denino, *Rieti*, 1876.

Dall'Eza, *Turin*, 1872.

Donini, *Turin*, 1875.

Fongoli, *Foligno*, 1876.

Ghigo, *Rome*, 1878.

Marinelli, *Forli*, 1874.

Marmocchi, <i>Turin</i> , 1863.	Sergenti, <i>Milan</i> , 1861.
Pacella, <i>Naples</i> , 1877.	Spallici, <i>Turin</i> , 1873.
Pulina, <i>Turin</i> , 1871.	Scavia, <i>Turin</i> , 1873.
Pozzi, <i>Rome</i> , 1877.	Sala, <i>Milan</i> , 1867.
Pacini, <i>Florence</i> , 1877.	Schiaparelli, <i>Turin</i> , 1876.
Ricotti, <i>Milan</i> , 1876.	Taverna, <i>Turin</i> , 1873.

Tous ces livres étant rédigés conformément aux programmes ministériels du 10 octobre 1867, il serait inutile de citer ces trente Manuels l'un après l'autre ; mieux vaut se borner à étudier de plus près ceux-là seuls qui ont été spécialement récompensés ou approuvés par le Conseil Supérieur de l'instruction publique ou par les Conseils académiques du royaume.

Le plus répandu de tous ces livres est le *Manuel* de Bini destiné à l'enseignement des Lycées et des Écoles militaires.

Biblioteca delle Scuole Secondarie. — Elementi di Geografia compilati secondo i programmi ministeriali del 10 ottobre 1867 per le scuole normali, militari, tecniche et ginnasiali dal prof. SILVESTRO BINI, opera approvata dai Consigli Provinciali Scolastici del Regno e premiata con Medaglia dal Congresso Pedagogico adunato in Torino nel 1869. Sesta edizione minutamente rivista e corretta. — 1876, presso G.-B. Paravia e comp. Roma, via del Corso, n. 301 e 302.

(Bibliothèque de l'enseignement secondaire. Éléments de Géographie rédigés conformément aux programmes ministériels du 10 octobre 1867 à l'usage des écoles normales, militaires, commerciales et classiques, par le professeur S. Bini, ouvrage approuvé par les conseils académiques du royaume et honoré d'une mé-

daille par le 6^e Congrès pédagogique réuni à Turin en 1869. 6^e édition. 1876, chez Paravia):

Page 138, § 6. « FRANCIA, CONFINI, CLIMA...; DECLIVE DEL MEDITERRANEO... — 11. PRINCIPALI CITTA, PRINCIPALI PORTI... — 13. POSSEDIMENTI nelle cinque parti del mondo — (6. FRANCE, limites, climats...; versant de la Méditerranée. — 11. *Villes principales*; *Ports principaux*... — 13. *Possessions dans les cinq parties du monde*). »

Le § 6 (versant de la Méditerranée) décrit la frontière que les Italiens nous assignent à l'Est :

« § 6. Il Varo è una riviera che ha origine dalle Alpi maritime e segna il confine naturale tra la regione gallica e la regione italica (Le Var est une rivière qui prend naissance dans les Alpes Maritimes, et *qui marque la frontière naturelle* entre la région française et la région italienne). »

Cent pages plus haut, l'auteur décrivant l'Empire allemand, pose en principe que les Vosges et non le Rhin sont la frontière *naturelle* entre l'Allemagne et la France, en d'autres termes que le retour de l'Alsace-Lorraine à la Prusse est chose légitime. Mais si au nord les fleuves ne peuvent servir de frontière naturelle, il en est autrement au midi, surtout si la revendication de Nice devient la conséquence de cette nouvelle théorie:

L'étude du versant méditerranéen appelle la nomenclature des îles et des ports français dans cette région. La Corse et Nice sont passées sous silence :

Page 143, § 6. — « NEL MARE MEDITERRANEO SI TROVANO ALCUNE ISOLETTE CHE SONO IF, HYÈRES E LÉRINS (*Dans la Méditerranée, la France possède quelques îlots qui sont If, Hyères et Lérins*). »

Page 145. — « I principali porti sul Mediterraneo sono Marsiglia, Toulon e Cetta (Les principaux ports sur cette mer sont Marseille, Toulon et Cetta). »

La France continentale ainsi décrite, l'auteur aborde l'énumération de nos colonies :

Page 146, § 13. — « Possedimenti nelle cinque parti del mondo.

La Francia possiede in Europa, in Africa, in Asia, in America ed in Oceania.

« In Europa possiede la contea di Nizza e l'isola di Corsica.

« In Africa possiede l'Algeria, il Senegal, l'isola della Riunione, etc.

« In Asia possiede Pondichery, etc.

(§ 13. — « Possessions dans les cinq parties du monde : La France a des possessions en Europe, en Afrique, en Asie, en Amérique et en Océanie.

« En Europe, la France possède le comté de Nice et l'île de Corse.

« En Afrique, la France possède l'Algérie, le Sénégal... En Asie, elle possède Pondichéry, etc.)»

Après avoir rangé Nice et la Corse au nombre des *colonies* que la France possède *en Europe*, le programme ministériel renvoie à la description géographique du royaume d'*Italie* ceux qui veulent étudier plus amplement la Corse et le comté de Nice et divise en deux parties l'étude du royaume. Cette division mérite d'être étudiée avec attention. Chez l'Italien, comme autrefois chez les scolastiques, tout est dans la nuance :

Pages 267-284, leçons XLV-XLVI, § 1. — « Politica divisione della Regione italiana. La Regione italiana si divide adesso politi-

camente in sei parti, delle quali le prime due spettano a governi italiani, e le altre a governi stranieri, e sono : 1° il regno d'Italia ; 2° la Repubblica di San-Marino ; 3° la parte sotto la dominazione Austriaca ; 4° la parte sotto la dominazione francese ; 5° la parte spettante alla Svizzera ; 6° la parte sotto la dominazione Inglese.

« § 5. — L'Italia sotto la signoria dell' Austria si compone, ... di Gorizia, di Trieste, dell'Istria, e della città di Fiume.

« § 6. — L'Italia sotto la signoria della Svizzera si compone del cantone Ticino et di alcune valli del cantone dei Grigioni.

« § 7. — L'Italia sotto la signoria della Francia forma i dipartimenti delle Alpi Marittime e della Corsica. Il territorio che forma il dipartimento delle Alpi Marittime si compone della Contea di Nizza, e del principato di Monaco (suit la description géographique)...

« L'isola di Corsica è l'altro dipartimento di cui componesi l'Italia sotto il dominio francese ; la Corsica fu ceduta alla Francia dai Genovesi nel 1768, ma solo nel 1789 fu dichiarata parte integrante della Francia ; nel 1793 poi si sottomise agl'Inglesi, ma nel 1799 fu ripresa dalla Francia, sotto la quale *anche attualmente* si trova.

« Questi due dipartimenti sono retti a governo costituzionale simile a quello di Francia.

« § 1. — DIVISION POLITIQUE DE LA RÉGION ITALIENNE. Au point de vue politique, la région italienne se divise *présentement* en six parties, dont deux appartiennent à des gouvernements italiens et les autres à des gouvernements étrangers, savoir : 1° Le royaume d'Italie ; 2° la République de Saint-Marin ; 3° la partie de l'Italie sous la domination de l'Autriche ; 4° la partie de l'Italie sous la domination de la France ; 5° la partie de l'Italie au pouvoir de la Suisse ; 6° la partie de l'Italie sous la domination anglaise.

« § 5. — L'Italie sous la domination de l'Autriche comprend Goritz, Trieste, l'Istrie et Fiume.

« § 6. — L'Italie sous la domination de la Suisse comprend le canton de Tessin et une partie du canton des Grisons.

« § 7. — L'Italie sous la domination de la France forme les départements des Alpes-Maritimes et de la Corse. Le territoire dont est formé le département des Alpes-Maritimes comprend le comté de

Nice et la principauté de Monaco (suit la description géographique).

L'île de Corse est l'autre département dont se compose l'ITALIE AU POUVOIR DE LA FRANCE. Cédée à la France par les Génois en 1768, la Corse ne fut déclarée partie intégrante de la France qu'en 1789. En 1793, elle se rendit aux Anglais, puis fut reprise en 1799 par les Français au pouvoir desquels elle est ENCORE ACTUELLEMENT.

« CES DEUX DÉPARTEMENTS SONT RÉGIS PAR UN GOUVERNEMENT CONSTITUTIONNEL ANALOGUE A CELUI DE LA FRANCE. »

Après le *Résumé* de Bini, le livre le plus employé dans les classes est le *Manuel complet de Géographie* de Louis Schiaparelli, arrivé aujourd'hui à la douzième édition, et qui fut couronné par le septième *Congrès pédagogique* d'Italie (tenu à Naples) et honoré d'une médaille :

Manuale completo di Geografia e Statistica. — Per uso delle famiglie, degl' istituti d' educazione privata e delle scuole classiche, tecniche, normali e magistrali del regno d'Italia, di LUIGI SCHIAPARELLI *professore ordinario di storia antica nell' Università di Torino*, decima-seconda edizione. *Questo libro fu premiato di medaglia dal VII Congresso pedagogico italiano, convenuto a Napoli.* — Torino, 1876, Tommaso Vaccarino, editore, Via Cavour, n° 17.

Page 97, § 115. « *Italie politique...* L'Italie politique avec Rome pour capitale est désormais faite ; mais elle n'est pas encore achevée : 1,700,000 Italiens (occupant un territoire de 40,000 kilomètres carrés) sont encore séparés de nous.

« § 156. *Confins géographiques...* Depuis Auguste jusqu'à nos jours la vraie frontière de l'Italie a toujours été le Var du côté de la France, et l'*Arsia* du côté oriental.

Nice et la Corse ne sont même plus des *colonies* italiennes aux mains de la France. Elles ont déjà fait retour à l'Italie :

« § 196. L'ITALIE abonde singulièrement en ports et en rades de toute sorte. Parmi les ports, citons ceux de NICE, de Gênes, de Livourne, etc. (Fra i porti, nominiamo quelli di Nizza, di Genova, di Livorno, etc.).

« Citons ensuite DANS L'ILE DE CORSE, les ports d'Ajaccio et de Bastia ; dans l'île d'Elbe Porto Ferrajo ; en Sicile, Messine, Milazzo, Palerme, etc... (Quindi nell' isola di Corsica i Porti di Ajaccio e di Bastia ; nell' Elba, Porto Ferrajo ; nella Sicilia, Messina, etc)...

« Parmi les ports militaires de l'ITALIE, citons ceux de VILLEFRANCHE, de la Spezia, de Tarente, etc... (Fra i porti militari quelli di Villafranca, della Spezia, di Taranto, etc...)

« Page 188, § 264. — L'auteur remarque que : « L'ITALIANITÉ DE LA CORSE RESTE TOUJOURS AUSSI ÉVIDENTE, et qu'elle demeure « tout à fait étrangère à la langue et aux sentiments français. »

Plus curieux encore est le livre de Pulina aussi rédigé *conformément aux derniers programmes ministériels* :

Corso elementare di Geografia per uso delle scuole del regno d'Italia esposto secondo gli ultimi programmi governativi dal professore GIUSEPPE PULINA. — Torino, 1877, corso Palestro, numero 14.

Page 63. — « DIVISIONS. L'Italie se divise en Italie de terre ferme et en Italie insulaire. L'Italie de terre ferme commence à l'embouchure du Var, et se termine à la ville de Fiume, dans le golfe de Quarnero.

« L'Italie insulaire comprend trois grandes îles : la Corse, la Sardaigne, la Sicile.

Cette revendication de la Corse, de l'embouchure du Var et du comté de Nice est déjà connue, mais l'auteur la développe par une curieuse argumentation :

Page 167. — « POSSESSIONS DES ÉTRANGERS EN ITALIE. Les possessions des Français en Italie sont : 1^o maritimes ; 2^o continentales. La partie maritime comprend l'île de Corse (suit la description de l'île).

« La partie continentale comprend le comté de Nice et la principauté de Monaco... La province de Nice a toujours été regardée par tous les géographes anciens et modernes comme une partie intégrante de l'Italie. C'est Napoléon III qui, le premier, trouva bon de la déclarer *une terre éminemment française* et de l'annexer, sans que LUI-MÊME NOUS CÉDAT EN RETOUR LA CORSE, TERRE ÉMINEMMENT ITALIENNE, et c'est ainsi que le comté de Nice, *italianissime*, lié depuis des siècles à la glorieuse monarchie de Savoie, fut arraché à la mère-patrie, et EST LOIN AUJOURD'HUI DE SE RÉJOUIR DES LIENS QUI L'ENCHAINENT A LA FRANCE (Senza ch'egli cedesse a noi la Corsica che è eminentemente italiana ; e così la contea di Nizza italianissima, legata da secoli alla monarchia gloriosa di Savoia, fu strappata, etc. »

C'est ainsi que les livres de classe rédigés conformément aux *derniers programmes ministériels* s'efforcent d'inculquer aux nouvelles générations le respect des traités de 1860, *librement consentis* par l'Italie. Je passe sous silence les développements que ces paragraphes imprimés acquièrent dans l'enseignement oral.

Quelques pages plus loin, dans la description de l'Égypte, l'auteur, oubliant d'ailleurs le Mémoire présenté par Leibniz à Louis XIV, établit que le premier Européen qui ait eu l'idée du canal de Suez était *un Italien* :

Page 51. — « Pendant les deux années de l'occupation de l'Égypte par les Français, *surgit dans l'esprit d'un Italien, le premier Bonaparte*, l'idée de pratiquer un canal à travers l'isthme (balenò alla mente di un Italiano, del primo Bonaparte l'idea di praticare... etc.). »

Ce que sont les livres de Bini, de Pulina et de Schiaparelli pour l'enseignement des lycées et des écoles militaires, la minuscule *Geografia* de Borgognò l'est pour l'enseignement primaire et pour les écoles régimentaires (*Elementi di Geografia ad uso degli allievi delle classi elementari, per G. BORGOGNÒ, 3^a edizione. Roma, Paravia, 1877, 40 pages*).

« D. *Qu'avez-vous à me dire de l'Italie en général ?*

« R. L'Italie notre patrie paraît être la terre chérie de Dieu, qui a voulu répandre sur elle l'abondance de ses dons et la rendre la plus glorieuse des nations, en la faisant mère des hommes les plus illustres par leur génie et par leur valeur : elle est la patrie de Jules César, Dante, Buonarotti, Canova, Raphaël, Napoléon 1^{er}, Cavour, Manzoni, (essa è la patria di Giulio Cesare..., Napoleone I, Cavour, Manzoni), et tant dans les arts que dans les sciences, elle eut toujours une *suprématie* (primato) qu'aucune nation ne peut lui dénier sans ingratitude.

« D. Parlez-moi brièvement des provinces italiennes qui sont ENCORE sous la dépendance d'États étrangers ; quelle est leur superficie, leur population ? (*Dite brevemente delle regioni italiane che ANCORA sono dipendenti da stati stranieri ; la loro superficie et la loro popolazione*).

« R. Les parties de l'Italie *encore* soumises (sottomesse) à la France, la Corse et le comté de Nice ont, l'une 8,750 kilomètres et 250,000 habitants, l'autre, etc...

« D. Comment se divise politiquement l'Italie ?

« R. Politiquement l'Italie se divise ainsi qu'il suit :

« 1° Le ROYAUME D'ITALIE qui embrasse la plus grande partie de la région italique.

« 2° La République de Saint-Marin ;

« 3° Le Tyrol et l'Istrie qui font partie de l'Autriche ;

« 4° LA CORSE ET LE COMTÉ DE NICE qui dépendent de la France, (la Corsica e la contea di Nizza che dipendono dalla Francia).

« 5° Le Tessin qui fait partie de la Suisse.

« 6° Le groupe de Malte, qui dépend de l'Angteterre. »

La 7^e édition de la géographie de Comba (*Breve Corso di Geografia, ad uso delle scuole elementari di* EUGENIO COMBA, *edizione settima*. Operetta premiata con medaglia del Congresso Pedagogico di Venezia, 1872, e adottata come libro di testo nelle Scuole di Torino, Cagliari, Venezia, Mantova, Parma, Alessandria, Piacenza, Cremona, Pesaro, Urbino, Bergamo, Padova, Treviso, Avellino, Catanzaro, Palermo, Messina, ed altre. — 1879. *Paravia*) honorée d'une médaille au Congrès pédagogique de 1872 et à l'Exposition Universelle de Paris en 1878, est adoptée comme livre classique dans les écoles des principales villes d'Italie (Turin, Venise, Mantoue, Parme, Alexandrie, Padoue, Palerme, Messine, etc...). La France a décerné en 1878, à l'Exposition Universelle, une médaille à M. Comba pour le récompenser d'enseigner ce qui suit :

Page 94, § 56. — « POSSESSIONS DE LA FRANCE EN ITALIE (Possedimenti della Francia in Italia). L'île de Corse, la principauté de Monaco, Nice et son territoire que le gouvernement italien fut *contraint* de céder aux Français dans cette même année 1860, forment les possessions de la France en Italie. »

Suivent les possessions de l'Angleterre en Italie, — de la Suisse en Italie, — de l'Autriche en Italie, etc.

Citons encore, parmi les géographies les plus répandues et approuvées par le Conseil Supérieur de l'Instruction publique :

1° *Nozioni compendiose di Geografia, operetta approvata dal Consiglio Superiore di pubblica Istruzione ad uso delle scuole elementari decima-settima edizione* rifatta e molto accresciuta. — Torino, G.-B. Paravia e comp., via Dora Grossa, n. 23, marzo 1876.

Page 63. — « Le royaume d'Italie embrasse la plus grande partie de l'Italie et comprend dix régions ; *les autres provinces d'Italie appartiennent à des États non Italiens.* »

Page 75. — « L'île de Corse est une des trois grandes îles de l'Italie ; mais elle appartient à la République française (suit la description de la Corse et l'auteur ajoute : AUTRES POSSESSIONS FRANÇAISES : « Après 1859, la France a en outre placé sous sa domination Nice et son territoire qui depuis cinq siècles étaient unis au Piémont. »

Page 72. — « Possessions de la Suisse en Italie, de l'Autriche de l'Angleterre. »

2° *Elementi di Geografia per le scuole ginnasiali, tecniche, normali e magistrali* del dott. FELICE DE ANGELI. — Valentiner, Padova, 1873.

Page 46. — « Le Var forme la véritable frontière naturelle entre la France et l'Italie. »

Page 88. — « Les possessions françaises en Italie sont *la Corse* et le territoire de *Nice.* »

« L'Autriche, la Suisse, l'Angleterre possèdent également des provinces italiennes qui sont... etc. »

3° *Prime nozioni di Geografia, secondo il programma della*

quarta classe elementare del prof. comm. GIOVANNI SCAVIA,
11° *Ristampa*. — Torino, 1873.

P. 22. — « Quelles provinces *italiennes* font partie de la France ? — L'île de Corse et Nice. »

P. 24. — « Quelles sont les villes ITALIENNES de la mer de Ligurie ? — Gênes et Nice. »

P. 31. — « L'auteur donne une *breve descrizione delle principali città d'Italia*, par ordre alphabétique, et *Ajaccio, Bastia, Nice* figurent dans cette liste, comme si leur réunion à l'Italie était accomplie. »

4° *Primi rudimenti di Geografia compilati dal professore ANTONIO SALA*. Sesta edizione, secondo i programmi ministeriali per le scuole del regno d'Italia. — Milano, Gnocchi, 1867.

P. 57. — « L'Italie est présentement divisée comme suit : 1° le Royaume d'Italie proprement dit, avec Florence pour capitale ; 2° le Patrimoine de Saint-Pierre, sous la domination du pape ; 3° l'Italie française, comprenant l'île de Corse et le territoire de Nice ; 4° le Tyrol et l'Illyrie soumis à l'Autriche ; 5° Malte, etc... »

P. 169. § 10. — « Les États italiens non encore compris dans le Royaume d'Italie sont le Tyrol, l'Illyrie, le Territoire Pontifical, l'île de Corse et le Comté de Nice, etc. »

5° GHIGO. *Leçons de Géographie à l'usage des Écoles primaires*, etc. (Lezioni di Geografia astronomica, fisica e politica ad uso delle Scuole primarie e secondarie d'Italia per Enrico Ghigo. — Roma, Paravia, 1878.

P. 43. — « Provinces qui ne sont pas encore réunies à l'Italie (distretti non ancora uniti all'Italia) :

« 1. L'Autriche possède en Italie le Trentin, etc.

« 2. La France possède en Italie la Corse et Nice (La Francia possiede in Italia : 1° l'isola di *Corsica*, cap. *Aiaccio*, patria di Napoleone I, con 12 m. ab., *Bastia*, 10 m. ab. — 2° Il *dipartimento delle Alpi Marittime*, cap. *Nizza*, bella città e delizioso soggiorno con dolcissimo clima, 48 m. ab.).

« Fleuves de l'Italie : 1° le *Var* qui descend des Alpes Maritimes et forme la *frontière naturelle* de l'Italie et de la France (Il *Varo*, che viene dalle Alpi Marittime ed è il natural confine tra l'Italia e la Francia). »

6° *Abécédaire à l'usage des Écoles primaires*, 6° édition, (*Abbecedario ad uso delle scuole d'Italia*. 6° édit., Livorno, Zecchini, 1877, in-8°).

P. 75. — « *Les cent villes de l'Italie* (*Bergame, Bologne... Milan.. Nizza, patrie du général Garibaldi... Padoue, Palerme, etc...*)

P. 100 — «... Maintenant que je vous ai parlé des hommes illustres qui honorèrent le continent italien, il me reste à vous dire, mes chers enfants, quels hommes célèbres ont produits les *deux îles* de la *Corse* et de *Malte*, qui sont des *îles italiennes*, bien que la Corse soit au pouvoir de la France, et Malte au pouvoir de l'Angleterre. »

Si nous passons des Manuels géographiques aux Atlas, nous trouvons que les deux cartes les plus répandues dans les Écoles sortent des presses géographiques de l'éditeur Vallardi, de Milan ; l'une et l'autre sont dressées conformément aux Programmes Ministériels du 10 octobre 1867. La plus grande de ces deux cartes qui porte le millésime de 1876 et dont le seul titre est *Italia Geografica* enregistre les revendications du programme

ministériel comme déjà réalisées, puisque la frontière du royaume est reportée *au delà* des provinces encore aujourd'hui *sotto la signoria dei stranieri*, c'est-à-dire que Nice, Lugano, Trente, Goritz et Trieste ne figurent plus que *comme simples chefs-lieux de préfectures italiennes*. La seconde carte, d'un format réduit, à l'usage des écoles *primaires* et des écoles *régimentaires*, et qui porte comme titre *l'Italia con le nuove divisioni*, 1876, n'est pas moins explicite : elle a pour légende un tableau systématique, sur 3 colonnes, des divisions politiques de l'Italie (*Quadro Generale dell divisioni politiche dell'Italia*) ; à la troisième colonne, après l'énumération des 69 provinces, apparaît la liste des dix provinces Italiennes qui ne font point encore partie du royaume :

Provincia di Nizza.	Circolo di Rovereto.
Principato di Monaco.	— Gorizia.
Isola di Corsica.	— Adelsberg.
Cantone Ticino.	— Trieste.
Circolo di Trento.	Isola di Malta.

Une troisième carte tout à fait identique aux précédentes est celle de Gnocchi (*ITALIA, edizione corretta ed aumentata per cura dell ing^o Fantina approvata dal R.^o Ministero dell'Istruzione Pubblica, pubblicata da Giovanni Gnocchi, premiato alle Esposizioni di Vienna, 1873 — Filadelfia 1876 — Parigi, 1878*).

De même que la *Geografia* de Comba (voyez ci-dessus, page 49) qui nous enlève Nice et la Corse, cette carte de Gnocchi a obtenu, elle aussi, une médaille à l'Exposition universelle de Paris en 1878. Les Français n'ont pas laissé échapper cette double occasion de manifester leur clairvoyance patriotique.

Tel est l'enseignement officiel de la géographie dans les lycées et les écoles primaires d'Italie depuis la mise en vigueur des Programmes ministériels du 10 octobre 1867, et le gouvernement italien a fait preuve de beaucoup d'esprit en envoyant toutes ces cartes et tous ces Manuels géographiques à l'Exposition universelle de 1878.

En avril 1880, M. le Ministre de l'intérieur Deprétis répondait à une interpellation sur l'*Italia Irredenta*, et faisant allusion à l'excellent livre *Italicæ Res* du général de Haymerlé (dont le seul tort est de prouver les vues d'avenir de l'Italie sur l'Autriche à l'aide d'articles de journaux, articles assurément décisifs pour qui connaît le pays, mais qu'un chef parlementaire peut d'autant mieux désavouer qu'il les a trop souvent inspirés), M. le Ministre déclarait que sauf quelques têtes chaudes et quelques journalistes radicaux, blâmés par l'opinion publique et surveillés par le gouvernement, nul en Italie n'avait jamais songé à des annexions, que la réunion assez ridicule d'individualités sans mandat qui s'était décerné le titre pompeux de *Comité de l'Italia Irredenta* constituait une manifestation purement individuelle, comme il s'en produit toujours dans les pays libres, — et M. le Ministre ajoutait, « avec autant d'humour que de justesse » dit un journal officieux (1) :

S'il prenait fantaisie à quelqu'un à Rome, de former un Comité pour la reconstitution de l'Empire Romain, je ne pourrais pas l'empêcher.

(1) *L'Italie* du 12 mai 1880 : et l'auteur de l'article ajoute : « M. le ministre de l'intérieur n peut pas empêcher le Comité de l'Italia Irredenta. Toutes les personnes qui ont passé trois mois e Italie savent que personne ne pense à des annexions. »

Certainement M. le Ministre de l'intérieur a de *l'humour*, il a même de la candeur et je ne doute point que sa *justesse* d'esprit ne lui permette d'accorder aisément ses déclarations officielles avec le texte des *Instructions et Programmes du Ministère de l'Instruction Publique approuvés par Décret Royal du 10 octobre 1867*, édition de 1877 (1), page 8 :

Programmi di lingua italiana, storia e geografia. — Geografia.

CLASSE II

VII. Dell'Europa in generale — Sua posizione assoluta e relativa — Configurazione — Dimensioni — Prospetto oro-idrografico — Isole ed arcipelaghi — Clima e prodotti — Popolazione — Principali divisioni etnografiche.

VIII. Posizione relativa — Confini — Prospetto oro-idrografico — Popolazione — Prodotti — Industria — Commercio — Forma di governo e religione degli Stati europei.

IX. Italia — Posizione assoluta e relativa — Configurazione — Dimensioni — Prospetto oro-idrografico — Regioni — Isole — Vulcani — Clima e prodotti. — Popolazione.

X. Divisione politica d'Italia : 1° *Paesi italiani dipendenti da Stati stranieri*. — 2° Stati italiani : — Repubblica di San Marino — Regno d'Italia (Popolazione — Costituzione — Divisioni amministrative — Forze di terra e di mare — Industria — Commerci — Importazione ed esportazione).

CLASSE III

XI. Riepilogo dell'insegnamento geografico assegnato alle classi precedenti.

Africa — Posizione relativa — Confini — Isole — Vulcani — Istmi — Stretti — Capi principali — Clima e prodotti — Montagne — Fiumi — Deserti — Stati delle coste e loro capitali. — Colonie e possedimenti europei, etc...

(1) Istruzioni e programmi per le scuole normali e magistrali *approvati con R. Decreto 10 ottobre 1867*. Prezzo cent. 25. Stamperia reale di Torino di G. B. Paravia e comp. Roma-Torino. Milano-Firenze, 1877.

« Toute idée conçue par nous, a dit M. Fouillée dans son *Idée moderne du Droit*, a une action sur nous, et tend à se réaliser par cela même qu'elle est conçue ; au fond, penser une chose, c'est déjà la commencer. » Dans le cas qui nous occupe, l'économiste belge, M. de Laveleye (*Causes de guerre*, p. 27) a donné de cette formule métaphysique une excellente traduction, dont M. le Ministre Déprétis pourra faire son profit :

La mention, dans les écoles, des régions italiennes de langue qui n'appartiennent pas à l'Italie est faite pour inspirer des idées de revendication territoriale très dangereuses : la théorie des nationalités fondée sur la langue conduit à la guerre non moins sûrement que celle des limites naturelles... L'Italie sera assez sage pour ne pas convoiter ce qui, d'après les nécessités géographiques et économiques ne doit pas lui appartenir.

Si, pour compléter cet aperçu de l'enseignement géographique italien, on veut rechercher à qui l'auteur du *Programme officiel* a emprunté l'idée de la division de l'Italie en *Italie intérieure* et *Italie extérieure*, on peut croire, au premier abord, que c'est là une imitation des procédés pédagogiques allemands. Prenons en effet le meilleur Manuel géographique en usage dans les écoles primaires allemandes, les *Leitfaden für den Unterricht in der Geographie*, rédigés d'abord par le professeur Daniel, de Halle, réédités par M. le Dr Kirchoff, de Berlin, et arrivés aujourd'hui à la *soixante-quinzième* édition. L'auteur apprend aux enfants que : primitivement petit royaume issu du démembrement de l'empire de Charlemagne et borné par le Rhône et la Saône, *la France ne s'est formée qu'aux dépens de l'Allemagne* ; que Lyon et Marseille ont été villes allemandes

pendant tout le moyen âge; quant à Metz et à Strasbourg, « cela s'entend de soi-même », *das versteht sich von selbst* (p. 116).

A la page 173, l'auteur classe les pays de langue germanique ainsi qu'il suit :

§ 103. *Deutsche Aussenlaender* (pays allemands extérieurs) : « Les six Etats qui suivent : la Suisse, le Zichtentain, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg et le Danemarck, sont considérés comme appendices de l'Allemagne (*als Anhang z. Deutschland*), a) parce qu'ils sont situés en grande partie en dedans des limites naturelles de l'Allemagne ; b) parce qu'à peu d'exceptions ces pays ont appartenu à l'ancien empire allemand, et en partie jusqu'en 1866, à la Confédération germanique.

Mais cette coïncidence des programmes allemands avec la classification italienne (*Paesi Italiani dipendenti da Stati stranieri*) est purement fortuite. En réalité, c'est à un Italien que les Écoles italiennes sont redevables du programme qu'elles suivent aujourd'hui. En avril 1832, l'homme en qui s'était incarnée, après Dante et Machiavel, l'idée italienne, publiait le programme de la *Giovine Italia*, avec l'épigraphe *Dio e il popolo*, programme composé seulement de trois articles (1) et qui semble une chimère quand on se reporte à l'état de l'Italie, il y a un demi-siècle.

I. La nation italienne comprend l'universalité des Italiens, liés par un pacte commun et vivant sous une loi commune.

II. L'Italie comprend : 1° l'Italie continentale depuis l'embou-

(1) *Vita di Mazzini*, dal professore Bencivenni. Firenze, 1878, p. 27

chure du Var jusqu'à Trieste inclusivement ; 2° les Iles italiennes de langue (Corse, Malte, Gozzo) et destinées à faire retour à la patrie Italienne.

III. L'Italie est indépendante, une et souveraine.

Dans ces dix lignes, Mazzini traçait le plan de la future Italie. En 1859 l'indépendance, en 1861 l'unité, en 1866 Venise, en 1870 Rome, et l'Italie *intérieure* est faite : en attendant qu'Humbert I^{er} réalise l'autre rêve de Mazzini et fasse l'Italie *extérieure*, c'est le programme de Mazzini, qu'au lendemain de Sadowa, le ministère adopte officiellement et qu'il rend obligatoire dans les Écoles.

Il y a quelques jours, le journal français le mieux informé des *cose d'Italia* écrivait (*Temps* du 2 mai 1881), à propos des ambitions du ministère Cairoli : « *La droite italienne n'a pas les passions chauvines. Ce n'est pas d'elle que partent les revendications des territoires étrangers où se parle l'italien.* » C'est là une hérésie historique bien caractérisée ; non seulement *il ne faut faire en Italie, aucune différence entre la gauche et la droite au point de vue des ambitions extérieures*, mais la droite, comme tous les partis torys, a toujours montré un goût spécial pour la politique étrangère, de même que son *leader* véritable, le roi Victor Emmanuel (dont les Français ont fait un espèce de personnage légendaire, *ami naturel de la France*, ce qui est à peu près aussi vrai que de dire du roi Humbert qu'il est *l'ami naturel de l'Allemagne*). Le *Journal d'Italie* du 5 janvier 1880, à propos de la discussion au Parlement sur les grands cuirassés, recevait d'un de ses correspondants, ancien officier de la marine royale, jadis attaché au cabinet militaire de Victor Emmanuel, une lettre fort intéressante sur les tendances annexionnistes du feu roi :

Le peuple Italien, si sceptique, et si peu connu des étrangers, même de ceux qui vivent au milieu de lui et qui partagent en grande partie ses habitudes, le peuple Italien, disons-nous, est agité par deux courants contraires.

L'un tâche de le pousser dans une voie d'agrandissement et de prépondérance à l'étranger ; l'autre tend à lui montrer, comme but final, une tranquille prospérité intérieure.

Le chef du parti de l'ambition était le roi Victor Emmanuel.

Héritier du génie *annexioniste* de son grand aïeul Charles Emmanuel I^{er}, S. M. le roi Victor a travaillé toute sa vie à l'agrandissement de sa maison et par conséquent de son pays ; et l'heureux mortel qui pourra, quelque jour, examiner les archives privées du grand roi y trouvera bien certainement les fils de maintes intrigues dignes des temps où les peuples étaient menés en laisse par ces *passés maîtres* en fait de politique qui s'appelaient Mazarin et Louis XIV.

Quoique très peu passionné pour la mer, le roi Victor s'occupait des affaires de la marine, et croyait fermement à la nécessité pour l'Italie d'une flotte puissante et d'une marine expérimentée.

C'est sous l'influence de ces idées que les amiraux Riboty et de Saint-Bon, qui se succédèrent au ministère de la Marine, firent adopter deux types de navires de combat qui se distinguaient des autres déjà existants par une puissance extraordinaire comme artillerie et cuirassement, et par un rayon d'action hors ligne.

Le type *Duilio* était désigné pour cingler d'un de nos ports et aller jeter la bataille aux points extrêmes de la Méditerranée, en gardant encore à son bord le combustible nécessaire pour son retour au port d'armement. Quant au type *Italia*, il s'agissait de plus encore ; car ses vastes aménagements lui auraient permis de pousser une pointe jusqu'à la côte orientale de l'Amérique du Sud.

Il ne faut pas oublier qu'à cette époque la colonisation d'un point quelconque de la Nouvelle Guinée était un rêve caressé par le Ministère et par la Cour.

Lorsqu'à l'avènement de la Gauche au pouvoir — avènement

qui fut bientôt suivi de la mort du roi Victor — la *politique aristocratique de la Droite* cessa d'exister et aussi la *politique spéciale du cabinet particulier de S. M.*, les idées pacifiques s'insinuèrent dans l'armée et dans la marine, etc...

On peut même dire que la théorie des revendications de l'*Italia irredenta* n'avait point attendu jusqu'à la date de 1867 pour être enseignée dans les écoles de l'État. En même temps que le Roi d'Italie transmettait à Napoléon III le comté de Nice et renonçait en *forme solennelle, à tous droits sur cette province pour lui et pour ses descendants*, l'enseignement officiel ne tenait aucun compte de l'annexion, et, dans les lycées, ordre était donné d'entretenir les enfants dans l'idée que Nice, passée aux mains de la France par le droit du plus fort, devait faire retour à l'Italie. La cession de Nice remonte à 1860 ; voici ce qu'on enseignait dans les écoles du gouvernement dès 1861 :

(*Lezioni di Geografia proposte per esercizio di lettura ai giovanetti delle scuole elementari* de ERNESTO SERGENTI. — Milano, tipografia scolastica dell'editore Francesco Pagnoni, 1861) :

P. 66 : L'Italie forme un royaume de 22 millions d'habitants. Le Roi et le gouvernement résident à Turin, jusqu'à ce que Rome soit devenue cité italienne.

La Venétie, le Tyrol italien et la Dalmatie appartiennent encore à l'Autriche.

Rome, avec le petit territoire qui l'entoure, est sous le joug du pape. Le pape est protégé par une garnison d'Allemands et de légitimistes Français (*guarnigione mista di Tedeschi e legittimisti francesi formanti armata papalina*).

Malte est au pouvoir des Anglais, l'île de Corse et Nice sont aux mains des Français.

En 1862, nous trouvons la même doctrine sous une forme plus explicite et peut-être plus irrévérencieuse pour la diplomatie française, dans la petite *Geografia* d'Eugenio Balbi (Biblioteca delle Famiglie. *L'Europa*, Milano, Guigoni, in-12, 0 fr. 80).

P. 133. IMPERO FRANCESE. L'auteur omet, dans les possessions françaises, Nice et la Corse, et renvoie pour ces deux provinces à la description du Royaume d'Italie.

P. 35-40. REGNO D'ITALIA. L'auteur déplore qu'il y ait encore aujourd'hui deux provinces italiennes sous la domination de la France; quoique la diplomatie ait décrété que Nice était une ville française, l'auteur trouve qu'il est honnête de ranger Nice parmi les villes italiennes, et de ne tenir aucun compte de ces divisions politiques qui sont purement transitoires :

Basti avvertire che il regno d'Italia nei suoi confini attuali di fatto, si divide amministrativamente in cinquantanove prefetture, che il territorio tuttavia tenuto dall'Austria in Italia offre due divisioni amministrative nella valle superiore dell'Adige, nove nella Venezia col Mantovano, tre nel litorale con l'Istria; che le parti d'Italia possedute dalla Francia hanno una divisione amministrativa sul continente ed una nell'isola di Corsica; finalmente che il gruppo di Malta dipendenza amministrativa del Regno Unito va repartito in sei distretti.

E pertanto deplorando come oggi in Italia sieno ancora territori uniti all'impero francese (contado di Nizza, parte del tenere di Monaco ed isola di Corsica)... descriveremo la Italia nella sua naturale e grandiosa unità senza trattenerci a divisioni peggio che transitorie.

Contrade della Italia.

ROMA.

NAPOLI.

NIZZA, all'estremo confine occidentale della Italia e della Riviera di Ponente, con 48000 abitanti; a noi parve onesto descrivere in questo luogo come città per ogni riguardo italiana benchè la diplomazia l'abbia detta francese.

La *Corsica* sorge dinanzi alle settentrionali marine della Sardegna ; terra italiana fino al 1768, non ha cessato di esserlo per noi, benchè formi un compartimento dell'impero francese.

De même en 1863, le professeur Marmocchi dans sa *Descrizione d'Italia* (Biblioteca delle Famiglie, in-12) p. 300 : « La France possède en Italie l'*Ile de Corse et Nice*. »

Pour clore cette trop longue série de citations, faisons un dernier emprunt à un document officiel émanant du Ministre du commerce (*L'Italie économique en 1867*), qui fut publié en langue française, par la *Direction de statistique du Royaume* en avril 1867 :

L'ouverture de l'Exposition universelle de Paris a donné l'idée de ce livre. Il a paru opportun de fournir au visiteur un certain nombre de notices qui puissent lui faire connaître, au moyen de quelques détails, les conditions économiques et industrielles du nouveau Royaume italien et le mettre en mesure d'apprécier exactement ses forces. Ces notices, qui servent en partie à expliquer le travail national, étaient d'autant plus indispensables que l'Italie, à peine sortie de la guerre de 1866, n'a eu ni les loisirs, ni les moyens de se préparer, comme elle l'aurait voulu, à ce grand concours industriel. Le soin de présenter ces trop courts aperçus a été confié à la *Direction de Statistique du Royaume*, qui se trouvait déjà en possession d'un grand nombre de documents et par suite en état de mieux remplir une pareille mission. Ce résumé statistico-économique contribuera à faire connaître l'Italie au dehors et pourra servir, en même temps, de point de départ pour de nouvelles recherches.

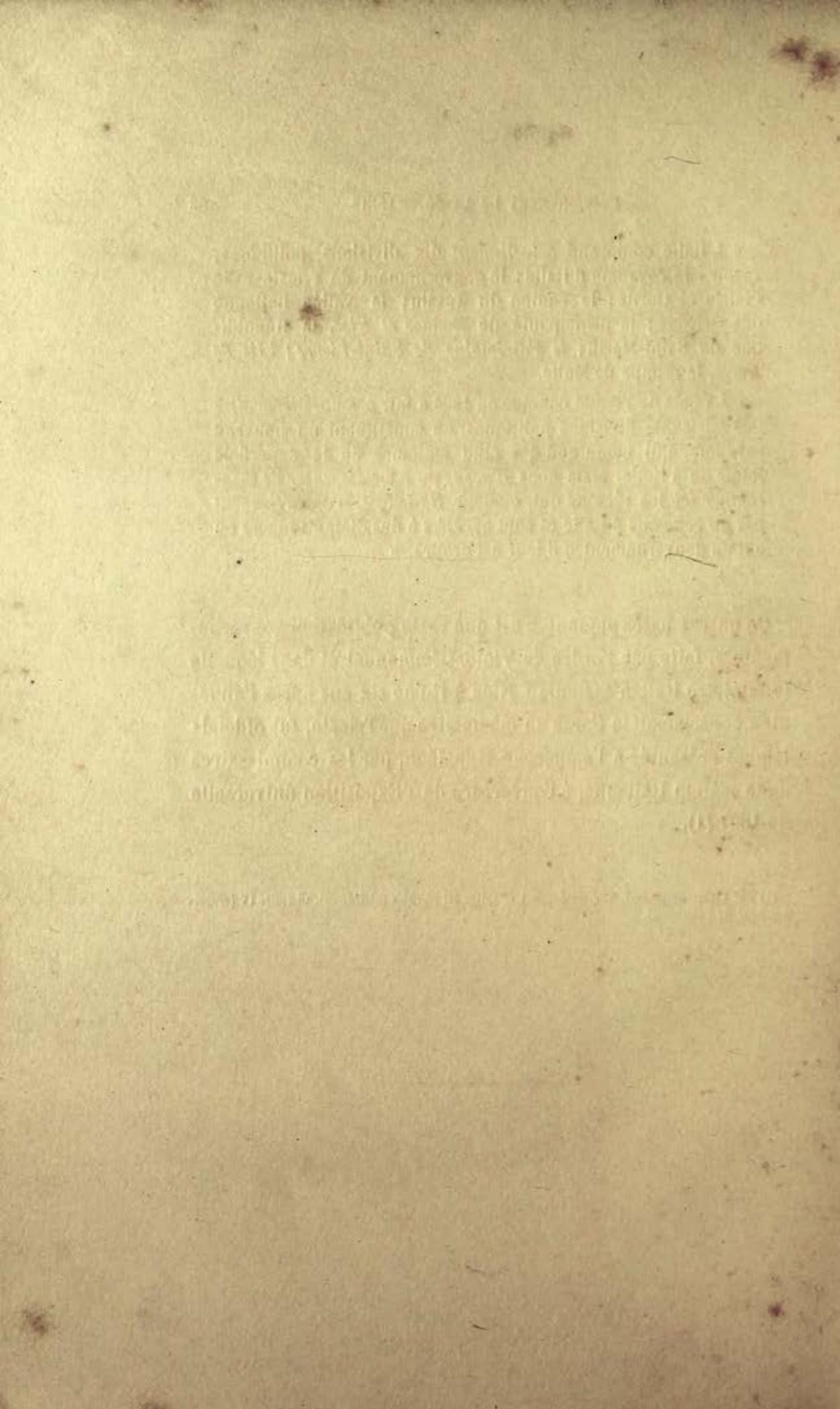
A la page 7, l'auteur officiel trace une esquisse de la géographie politique et économique de l'Italie :

« L'Italie comprend *actuellement* dix divisions politiques, savoir : le royaume d'Italie ; le gouvernement de Trieste avec l'Istrie et Goritz ; le canton du Tessin ; la vallée italienne des Grisons ; la principauté [de Monaco et Nice, la République de Saint-Marin ; le Patrimoine de Saint-Pierre ; l'Ile de Corse, le groupe de Malte.

« La paix de Vienne conclue en 1866 a fait *presque disparaître* nos *anciennes* divisions politiques, en constituant un nouveau royaume, qui comprend les cinq sixièmes de la superficie totale de l'Italie. Mais nous *n'avons pu nous dispenser de mentionner ici* les régions qui, *quoique italiennes, n'appartiennent pas au royaume d'Italie et sont agrégées à des États étrangers ou ont un gouvernement qui leur est propre.* »

Ce qui est assez piquant, c'est que cette publication gouvernementale, faite par l'ordre de Victor-Emmanuel et dans laquelle le ministre italien assimilait Nice à Rome six ans après l'annexion et réclamait la Corse au même titre que Trieste, fut officiellement présentée à l'empereur Napoléon, par les commissaires de la section Italienne, à l'ouverture de l'Exposition universelle de 1867 (1).

(1) Sur Victor-Emmanuel, voy. ci-dessous Chapitre III (*Ecoles militaires*), Chapitre IV (*Enseignement de l'Histoire*).



CHAPITRE III

ÉCOLES MILITAIRES

La France est l'Autriche des
nations latines et l'Italie doit en
être la Prusse.

(CAMPO FREGOSO,
Il Primato Italiano.)

IN THE

OFFICE OF THE

CHAPITRE III

Écoles militaires

On sait le rôle important et tout à fait particulier qu'a joué dans l'histoire du développement de la patrie italienne cette excellente armée dont le général autrichien Haymerlé a pu dire qu'elle *commande le respect*, et que le général Trochu, dans son livre sur *l'Armée française en 1879* (page 435) a qualifiée en ces termes : « *L'armée italienne, dont l'organisation si bien étudiée, est à présent si remarquablement avancée, et qui sera, je crois pouvoir l'annoncer, incommode aux adversaires qu'elle rencontrera dans les guerres à venir.* »

Tandis qu'en Allemagne, l'unité avait été préparée de longue date par le *Zollverein* et la fusion des intérêts, l'armée fut, en Italie, le véritable creuset dans lequel vinrent se combiner tous

les éléments particularistes. Dans son livre *Italicæ Res* (1), le général von Haymerlé a défini, d'une manière très précise, le rôle joué par l'armée italienne dans la nation :

« Après la cession de la Vénétie et les événements de 1866, l'unité de l'Italie n'était rien moins qu'accomplie. Si l'extérieur de l'édifice était construit, ses parties internes laissaient voir partout des lacunes peu satisfaisantes. La fusion de sept petits États en un grand Royaume ne pouvait pas s'opérer sans difficultés. L'unification des diverses législations; l'abolition d'usages invétérés, devenus pour les populations une seconde nature, mais incompatibles avec le nouvel ordre de choses; l'atteinte portée de ce chef à d'innombrables intérêts personnels; le trouble jeté dans un grand nombre d'existences, soit au point de vue moral des sympathies dynastiques, soit au point de vue des avantages matériels; l'établissement nécessaire de très lourds impôts qui accablaient notamment les provinces méridionales; l'introduction du service obligatoire même dans les provinces qui s'y montraient tout à fait rebelles; enfin, une série de réformes moins importantes, mais non moins sensibles, parce qu'elles avaient action sur la vie privée des citoyens: tel est l'ensemble des motifs qui jetèrent dans la grande masse de la nation une perturbation extraordinaire, perturbation d'autant plus redoutable qu'elle était vigoureusement exploitée par les ennemis du nouveau gouvernement appartenant aux classes éclairées.

« Quelle connaissance le Calabrais avait-il du Lombard, le Si-

(1) Cf. *Revue militaire de l'Étranger*, n° 130, p. 472.

cilien du Piémontais, l'habitant de la Pouille du Toscan ? Comment la population rurale qui n'a pour horizon que son labeur quotidien pouvait-elle apprécier le nouveau régime, qui s'emparait impitoyablement de ses modestes épargnes, et qui lui arrachait ses fils pour le service d'un roi étranger, auquel on reprochait sur tous les tons d'avoir fait le pape prisonnier, dépouillé l'Église et attiré sur lui la malédiction de tous les catholiques ? Qu'importait au paysan l'unité d'une patrie qui lui était inconnue, unité qui n'assurait pas son existence personnelle, qui enverrait peut-être ses fils mourir à l'étranger, et qui lui rendait de toutes façons la vie encore plus dure ?

« Cette situation rendait la tâche du gouvernement très difficile. La résistance d'abord passive, devint bientôt très active sous la forme d'un brigandage affectant la couleur politique. On pouvait arriver promptement à dominer le brigandage avec des moyens matériels ; mais pour vaincre la résistance passive, on ne pouvait compter que sur les mesures administratives, sur l'influence des autorités, sur la force de l'habitude, et tous ces moyens étaient trop longs. L'obligation du service militaire pouvait seule conduire rapidement au but, en mettant chaque jour en contact immédiat des populations restées jusqu'alors absolument étrangères les unes aux autres, et en leur inculquant l'idée d'une grande famille nationale, s'étendant du Nord au Sud. Une discipline sévère devait faire naître le sentiment du devoir en général et du devoir particulier envers le roi et la patrie ; la régularité civilisatrice de la vie militaire devait amener même les recrues les plus incultes des montagnes de la Calabre à comprendre la portée des résultats obtenus et à faire passer ensuite leur conviction dans l'esprit de leurs compatriotes.

« C'est ainsi que fut rapidement portée par mille et mille voix, dans les couches inférieures de la société, l'idée d'un grand Etat dont tout le monde faisait partie, et d'une puissante communauté dans laquelle tous devaient se fondre, ce qui facilita singulièrement l'action ultérieure du gouvernement. La nation et l'armée exercèrent l'une sur l'autre une influence réciproque dont on ressentit bien vite les heureux effets, et l'armée est devenue aujourd'hui l'institution la plus populaire de l'Italie, institution qui est restée jusqu'ici au-dessus des luttes violentes des partis.

« L'armée italienne a reçu encore une autre mission non moins importante, celle de vulgariser dans la nation la connaissance de la lecture et de l'écriture.

« En 1877, le gouvernement a enfin réussi à faire voter par le Parlement une loi sur l'instruction obligatoire. La statistique officielle de l'année 1871 montre que dans la Romagne et les provinces pontificales et napolitaines, annexées de 1859 à 1861, la proportion des hommes ne sachant ni lire ni écrire variait entre 75 et 90 0/0 (1). La situation est restée sensiblement la même depuis l'année 1871, ainsi qu'il ressort [du rapport de la Commission de la Chambre des députés, portant la date du 19 février 1877, et relatif précisément à la loi sur l'instruction obligatoire. Ce rapport (page 2) s'exprime ainsi : « Si la situa-

(1) Ce 0/0 se répartit ainsi qu'il suit entre les diverses provinces : Ancône, 78.16 0/0; Aquila 83.68 0/0; Arezzo 82.02 0/0; Ascoli, 84.65 0/0; Avellino, 87.28 0/0; Bari, 85.84 0/0; Bénévent, 88.11 0/0; Campobasso, 83.65 0/0; Caserte, 85.05 0/0; Catane, 88.49 0/0; Catanzaro, 85.59 0/0; Chieti, 88.08 0/0; Cosenza, 87.56 0/0; Ferrare, 77.33 0/0; Foggia, 86.21 0/0; Forli, 80.65 0/0; Girgenti, 89.60 0/0; Grosseto, 75.14 0/0; Lecce, 87.65 0/0; Macerata, 82.75 0/0; Messina, 88.44 0/0; Palerme, 80.35 0/0; Pérouse, 82.65 0/0; Pesaro, 81.40 0/0; Potenza, 89.85 0/0; Reggio-Calabre, 88.10 0/0; Salerne, 86.17 0/0; Syracuse, 90.26 0/0; Teramo, 89.06 0/0; Trapani, 88.98 0/0.

tion s'est améliorée sur certains points, dans d'autres, par contre, le nombre des illettrés a augmenté. »

« Dans ces conditions, il était absolument indispensable *de donner, dans l'armée, la plus grande impulsion au développement de l'instruction primaire.* Conformément à l'usage adopté en Italie, la plus ancienne classe, au lieu d'être maintenue sous les drapeaux jusqu'à la fin de décembre, c'est-à-dire jusqu'à l'achèvement de ses trois ans de service, est renvoyée dans ses foyers au commencement de septembre, immédiatement après les grandes manœuvres, avec une anticipation de quatre mois environ. Pour favoriser le résultat cherché et exciter le zèle, il a été décidé qu'on ne renverrait les hommes par anticipation qu'autant qu'ils auraient prouvé dans un examen passé devant une commission, qu'ils savaient lire et écrire. Le rapport officiel du général Torre, pour l'année 1877, donne à cet égard des renseignements intéressants. La classe appelée en 1874, comptait sur un effectif de 54,540 hommes, 28,185 illettrés; après trois ans de présence au corps, ces derniers étaient réduits au chiffre de 3,418.

« On voit que l'armée italienne, en dehors de sa mission propre qui consiste à être le bras et le bouclier de l'État, joue encore un rôle politique et civilisateur. Elle est devenue, sous ce rapport, une véritable institution nationale. Dès qu'il s'agit d'elle, le pays oublie les haines de parti; animé d'un grand sens politique et d'une reconnaissance patriotique il supporte volontiers les plus lourdes charges financières pour assurer à cette armée, qui est le représentant de sa puissance à l'extérieur, et l'instrument principal de son unité à l'intérieur, la force et la mobilité sans lesquelles sa valeur, son dévouement et son abnégation resteraient à l'état de vertus isolées. »

Des statistiques dressées par l'autorité militaire, il résulte que sur 100 soldats illettrés, 9 seulement sont encore *analfabeti* quand ils quittent le régiment ; et l'on a pu dire, sans exagération, que l'armée italienne est la véritable école primaire de la nation. Les écoles régimentaires italiennes offrent donc un intérêt tout spécial à qui veut suivre, dans l'enseignement officiel, le travail de la propagande patriotique. Le Manuel de géographie adopté depuis dix ans est celui de Bini (*Elementi di Geografia, compilati secondo i programmi ministeriali, per le scuole militari. Paravia, 1876*), ouvrage couronné par les Conseils Académiques du Royaume et couronné par le Congrès Pédagogique en 1869. Les soldats italiens y apprennent que la France possède encore en Italie la Corse et Nice, et que ces deux colonies sont actuellement régies par une constitution analogue à celle de la métropole. Nous renvoyons pour de plus amples détails sur ce livre, aux pages 41-43. Après le Manuel de Bini, les *Géographies* les plus employées sont celles de Borgognò (voir ci-dessus p. 48), de Schiaparelli voir p. 44) et de Pulina (p.46).

La carte la plus répandue dans les casernes est la grande (*Carte Murale* de Gnocchi (Milan, 1876), qu'on retrouve en Italie dans presque tous les établissements dépendants de l'État (pénitenciers, prisons, etc...). Elle porte à l'angle inférieur gauche un cartouche avec la mention : « *Provinces italiennes au pouvoir d'Etats étrangers :... la Corse, Nice, Trieste etc...* »

Au-dessus des Écoles Régimentaires, se place l'enseignement supérieur qui comprend trois écoles : la *Scuola militare* de

Modène (qui correspond à notre école de Saint-Cyr), l'*Ecole d'artillerie et du génie* de Turin, enfin l'*Ecole supérieure de Guerre*.

Dans ces différentes écoles, le Manuel adopté pour l'étude de la géographie militaire est celui du capitaine Fogliani.

(*Geografia Fisica e Politica del Capitano T. FOGLIANI, autorizzata dal Ministero della Guerra, per uso della Scuola militare* 5^a edizione, Roma, Voghera, tipografo di S. M., 1879, in-8° de iv-567 pages):

Page 297 : « DIVISIONS POLITIQUES DE L'ITALIE. L'Italie comprend les Régions suivantes :

« 1° Le Piémont.....

« 2° La Lombardie..... dans laquelle nous comprenons le *Canton du Tessin* et certaines portions du *Canton des Grisons*, qui font partie de la Confédération Helvétique.

« 3° La *Vénétie* à laquelle il faut rattacher le *Tyrol Cisalpin*, le *Trentin*, *Trieste* et l'*Istrie* qui sont sous la domination de l'Empire Austro-Hongrois.

« 4° L'*Emilie*.....

« 5° La *Ligurie* à laquelle il faut rattacher le *Comté de Nice* (avec 130,000 hab. et 2,755 kil. carrés).

.....

« 13° La *Sicile*...

« 14° La *Sardaigne*.....

« 15° La *Corse* appartenant à la France, mais dont l'*italianité* ne peut être contestée (page 290-291), comme le prouve cette phrase de l'écrivain français Lavallée : « Malgré les chefs qu'elle a donnés à la France, malgré le grand nombre d'employés et d'administrateurs qu'elle nous fournit, la Corse reste encore aujourd'hui tout à fait étrangère à notre pays par sa langue, ses mœurs, ses instincts et ses sentiments. »

« La superficie totale de l'*Italie* comprend 336080 k. c. Cette ré-

gion dont l'unité naturelle et l'unité ethnographique sont parfaites n'a pu que très récemment (depuis 1859) effacer les divisions qui la scindaient politiquement et réunir sous un même sceptre *presque toutes* les parties de l'Italie : le plus grand nombre de ces provinces est politiquement aggloméré sous le nom de *Royaume d'Italie* : des terres italiennes qui restent hors de ce royaume, *une partie appartient à la République Française* (Nice et la Corse) : une autre à l'empire d'Autriche (Tyrol, Trentin, Trieste, Istrie, Goritz) ; une autre à la Suisse (Tessin et partie des Grisons) ; une autre enfin à l'Angleterre (Malte). Les seuls États italiens *indépendants* (si l'on peut les nommer ainsi) sont la *République de San-Marin* et la *Principauté de Monaco*. »

La seule carte en usage est naturellement celle de l'État-major italien (*pubblicata dal Corpo Reale di Stato maggiore*, Torino Maggi, 1873). La feuille 90 (*Foce del Varo*) qui décrit la frontière française des Alpes Maritimes, *au lieu de s'arrêter à la Roja*, empiète jusqu'au Var (ce qui est important à noter dans une publication officielle du ministère de la guerre et à la date de 1873). Le cours de la Roja est accompagné, il est vrai, d'un pointillé presque invisible, mais le mot *France* au lieu d'arriver jusqu'à la nouvelle frontière, est relégué au delà de la *rive droite* du Var, à l'endroit où commence, pour l'état-major italien, la vraie France (dont l'emplacement est laissé *en blanc*), tandis que l'ancien comté de Nice *est donné avec le même détail topographique que les autres provinces d'Italie*.

Quant aux cours d'histoire militaire, le lecteur pourra juger de l'esprit qui y préside par quelques courts extraits de l'*Histoire de la guerre franco-allemande* du colonel d'état-major Marselli, professeur d'histoire militaire à l'École supérieure de guerre (1).

(1) NICCOLA MARSELLI colonello di Stato maggiore, Professore di Storia nella Scuola Superiore di Guerra, *Gli avvenimenti del 1870-1871*. Roma, Lœscher, 1873. in-8°.

Je choisis de préférence les passages relatifs aux *racés latines* ; le lecteur verra qu'il y a loin des réflexions si sages et vraiment *politiques* d'un patriote italien aux niaiseries sentimentales de notre école humanitaire :

P. 107. — « Comme citoyen et comme soldat j'ai rougi et j'ai souffert de la position de pupille dans laquelle la France nous tenait. Comme historien, j'ai prévu depuis longtemps la décadence de la France et la venue de la suprématie allemande dans toutes les voies de la civilisation. Je voyais en outre, entre l'Allemagne et l'Italie *des liens beaucoup plus solides que ce sentimentalisme des prétendues racés latines, je veux dire les liens créés par le même sentiment national et par là même guerre à la prépondérance française*. Aussi j'avoue en toute franchise que les victoires allemandes, loin de m'étonner, m'ont profondément réjoui. Elles m'ont profondément réjoui, parce que j'estimais que c'était pour l'Italie le plus *grand des biens de se soustraire à la culture française* et de vivre désormais en étroite harmonie avec cette culture de l'Allemagne qui tient la tête de la civilisation au XIX^e siècle. »

P. 98. — « L'Allemagne qui avait eu, dans l'histoire, la gloire de lutter contre la papauté spirituelle peut aussi se vanter d'avoir contribué à la chute de la papauté temporelle, et après avoir aidé nos voisins du Nord à se constituer, nous en avons reçu en échange une double aide, l'une directe, l'autre indirecte. Ce sont là les seuls liens vraiment indissolubles entre les nations, parce qu'ils reposent non *sur la reconnaissance*, ou sur de vaines réminiscences historiques, ou sur des *subtilités sentimentales* telles que la *parenté des racés latines*, mais bien sur la *complète identité de but et d'intérêts*. Après nous avoir donné Rome, la meilleure conséquence de la guerre de 1870, est d'avoir brisé la puissance de notre importun voisin toujours prêt à nous humilier. Si les armes françaises avaient remporté la victoire, non seulement nous n'aurions pas eu Rome, mais nous aurions vu combien est amère la suprématie française. Mieux vaut

encore un loup loin de nous qu'à nos côtés un chien rapace et aboyant (*Meglio lupo lontano che can rapace et baiante vicino*).

P. 209.—« Il est nécessaire à l'Allemagne de trouver une alliée, qui soit à la fois une amie sûre. Quelle peut être cette amie ? l'Angleterre ? elle est hors du continent et d'ailleurs de race germanique. La France ? elle va tantôt trop en avant, tantôt trop en arrière, toujours prête à se rompre le cou. La véritable amie de l'Allemagne ne doit pas être *de même race qu'elle*, parce qu'en s'accouplant les *éléments de même race* ne donnent comme l'a démontré Darwin, que des produits sans valeur. Cette alliée ne doit donc pas être de race germanique ; mais elle ne doit pas être non plus trop étrangère au caractère et à la vie de l'Allemagne pour ne pas donner des hybrides inféconds. Cette alliée je l'ai trouvée, mais la modestie m'empêche de préférer son nom. Après tout, j'ai tort ; l'Italie a pesé d'un tel poids sur les destins de l'Europe, depuis 1859 jusqu'en 1871, que je puis prononcer à haute voix son nom bien-aimé. »

P. 105.—« A ceux qui diront que l'Allemagne arrivant un jour jusqu'aux Alpes, gardera le Tyrol pour elle-même et occupera Trieste faisant ainsi de l'Adriatique un lac allemand, je répondrai que la concurrence maritime de l'Allemagne ne doit point effrayer une nation comme l'Italie, que ses destinées appellent à être un jour *l'Angleterre du midi*. »

P. 211. — « Nous autres Italiens, nous faisons des vœux bien sincères pour la prospérité de l'Espagne ; nous ne faisons pas ces vœux au nom d'une *niaise sentimentalité*, de l'alliance des races latines, mais parce que nous espérons trouver dans l'Espagne une digue *qui limite au midi les débordements de la France*, comme l'Allemagne les limite au nord. L'Espagne, l'Italie et l'Allemagne ont donc le même intérêt à *annuler l'ingérence de la France*. »

P. 106. — « Si l'on nous dit que nous devrions plutôt nous allier à la France qui est comme nous une nation latine, je réponds : « Soyons avant tout Italiens, et n'ayons souci que des *intérêts de notre pays*. » Je n'admets pas plus l'alliance fondée *sur la reconnaissance* ou la sympathie, que la guerre fondée sur la rancune, — les alliances, comme la guerre, ne doivent être basées que *sur l'intérêt*.

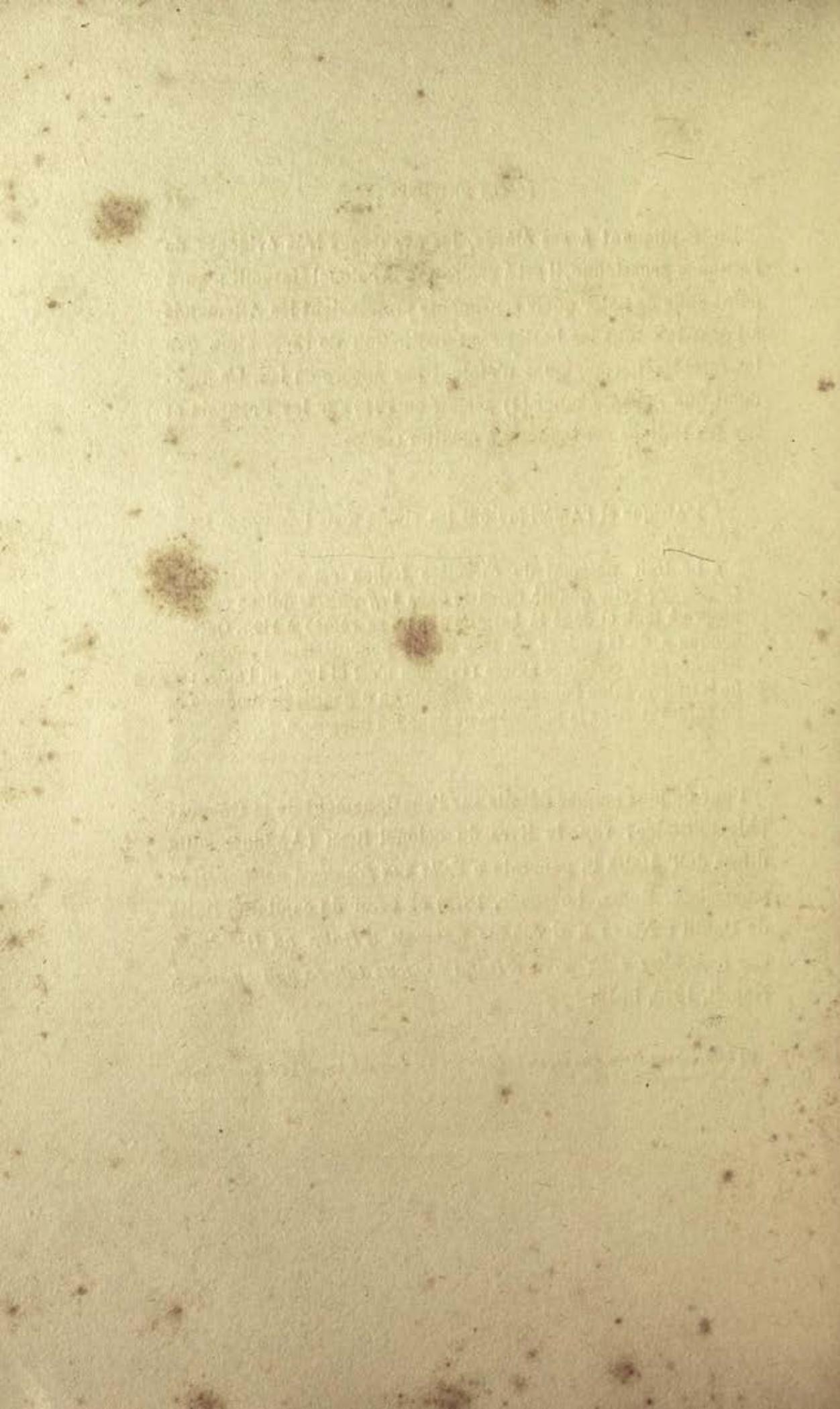
En expliquant à ses élèves, les avantages très évidents de l'alliance prussienne, il est à croire que le colonel Marselli n'aura point omis de noter quels sentiments professaient les Allemands à l'égard de tous les Latins sans distinction de race, alors que les intérêts germaniques n'étaient pas encore en jeu. Le jugement que Schopenhauer (1) portait en 1840 sur les Français et sur les Italiens est toujours à méditer :

« L'Afrique et l'Amérique ont les singes mais l'Europe a les Français.

« Le trait *national* du caractère Italien est une parfaite *impudeur*; cette qualité consiste dans l'*effronterie* qui se croit propre à tout, et dans la *bassesse* qui ne se refuse à rien. Qui-conque a de la pudeur est trop timide pour certaines choses, trop fier pour certaines autres : l'Italien n'est ni l'un, ni l'autre; on le trouve, selon l'occurrence, humble ou orgueilleux, modeste ou suffisant, dans la poussière ou dans les nuages. »

Pour de plus amples détails sur l'enseignement de la Géographie militaire, voy. le livre du colonel Ricci (*Appunti sulla difesa dell' Italia in generale e della sua frontiera nord-ouest in particolare*. Roma, Loescher, 1873) et celui du capitaine Dotto de Daulli : *Nizza o il confine naturale d'Italia ad Occidente, con appendice sulle terre d'Italia soggette tuttora agli stranieri*, Napoli, 1873, in-12.

(1) Schopenhauer. *Notes d'un voyage en Italie* cité par Challemeil Lacour (*Etude sur Schopenhauer*, Revue des D. M. 15 mars 1870.



CHAPITRE IV

ÉCOLES PAPALINES

On croit à Rome que la France ne fait que son devoir quand elle favorise le Saint-Siège, et qu'elle y manque chaque fois qu'elle n'obéit pas aveuglément à tout ce que la Cour de Rome prétend ou croit être en droit de décider.

(Dépêche du Cardinal de Bernis à M. de Vergennes, 28 mars 1772).

UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS DEPARTMENT
UNIVERSITY OF CHICAGO
5712 S. UNIVERSITY AVE.
CHICAGO, ILL. 60637

CHAPITRE IV

Écoles Papalines

Dans l'état actuel de la papauté, il est sans intérêt, au point de vue politique, de savoir si l'enseignement donné aux enfants italiens dans le petit nombre d'écoles purement catholiques qui subsistent aujourd'hui est dirigé ou non dans un sens hostile à la France.

Je renvoie au livre d'un fervent royaliste, M. le comte d'Ideville (1) les lecteurs qui désirent étudier de plus près les sentiments de la curie Romaine à notre égard, et qui veulent

(1) *Journal d'un Diplomate, Rome et Naples*. — P. 129 (Antipathie de la noblesse romaine pour les zouaves pontificaux et pour les officiers de l'armée régulière); — p. 196 (Tracasseries suscitées à notre état-major et à l'ambassadeur de France par la curie romaine); — p. 200 (La cour de Rome veut supprimer une école de frères français, ouverte par les soins de l'ambassade de France, pour les enfants des officiers et des soldats du corps d'occupation); etc ... On trouvera à la page 327 du livre de M. d'Ideville, à la date du 1^{er} mai 1865, un mot de Pie IX bien caractéristique :

« Tandis que M. de Sar tiges s'attribue le succès des négociations terminées entre le Saint-Siège et M. Vegezzi, le Pape, avec son sourire narquois, répète à qui veut l'entendre : « Eh, eh ! ils veulent absolument en France nous réconcilier avec le Piémont. Mon Dieu ! si l'envie nous en prenait, ne pourrions-nous le faire tout seuls, sans le secours ou l'aide des autres ? Nous sommes Italiens, nous ! *Siamo Italiani, noi, Italiani, Italiani !* »

être édifiés sur le degré de sympathie que témoignaient aux Français les prélats du Vatican, en échange de la protection que notre armée leur accordait. Ils y verront l'application de cette remarque de l'historien allemand Léo (*Hist. d'It.*, I, 17) que « *l'Italien emploie les autres hommes plutôt qu'il ne se livre à eux, qu'en toute circonstance il sait être libre à leur égard, qu'il les considère comme des choses, de purs instruments dont il se sert* (1). »

Aussi nos anciens négociateurs se sentant incapables de lutter de finesse avec la cour de Rome ne faisaient-ils guère jouer d'autre ressort que la crainte. Consulté par Louis XIV, en 1662, sur la conduite à tenir à l'égard du pape (qui refusait toute satisfaction pour l'insulte faite par la garde corse au duc de Crèqui, pensant avec Machiavel que *la colère des Français n'est qu'un feu de paille et qu'il n'y a qu'à éviter les premiers chocs de de leur furia*), le Cardinal de Retz rédigea un Mémoire qui est encore aujourd'hui un de nos plus précieux documents pour l'étude du caractère italien (*Archives du minist. des aff. étrang.* Correspondance de Lionne, t. VI):

« Il faudrait même à l'égard d'Avignon, en faire faire la réunion dans les formes par le parlement et à la requête du procureur général, parce que cela ferait plus de peur à Rome et leur donnerait moins d'espérance de retour. On pourrait aussi faire quelque chose du côté de Parme et de Modène, en prenant même s'il était nécessaire, une cession de leurs droits, mais il est possible que le conseil de Sa Majesté y trouvera quelque difficulté, parce que, dès le moment que la France paraîtra

(1) On sait (Voyez Sorel, *Hist. Diplomatique de la Guerre franco-allemande*) que le lendemain de Sedan et de la chute de l'empereur Napoléon, le pape Pie IX écrivit au roi de Prusse pour solliciter la protection des armes prussiennes.

directement ou indirectement dans ces affaires, elle attirera de nécessité sur ses desseins le raisonnement et la jalousie des princes voisins et peut-être ensuite plus d'ennemis que nous n'avons, et une affaire dont nous serions moins les maîtres et qui serait plus générale.

« Que si l'on trouve quelque inconvénient dans l'usage de ce moyen, cela n'empêche pas que l'on ne donne toutes les apparences d'un dessein de s'en servir, étant assuré que cette affaire est fort sensible au pape, outre qu'il est en général très à propos d'inquiéter en toutes les façons la cour de Rome et de ramasser ensemble toutes les frayeurs et toutes les appréhensions qui s'impriment plus fortement dans les esprits de ce pays à qui elles sont comme naturelles.

« Les déclarations publiques et personnelles contre la famille du pape sont de cette nature.

« Quel que soit le parti que l'on prenne, il est surtout important d'imprimer fortement dans l'esprit du pape que nous ne voulons en manière du monde penser à l'accommodement, étant certain qu'il croira toujours nous amuser de belles paroles, tant qu'il aura quelque espérance de terminer cette affaire par la négociation. Ce n'est pas qu'en effet il ne soit à souhaiter qu'elle s'achève par cette voie, mais pourtant il n'y faut jamais venir, ni même recevoir aucune interposition ou médiation que lorsque l'on saura précisément quelle doit être la satisfaction que le pape nous veut donner, et si elle peut contenter Sa Majesté.

« C'est ainsi qu'en usa la république de Venise dans le fameux différend avec Paul V n'ayant jamais voulu écouter aucune des propositions des différents médiateurs qui se présentèrent, qu'après un préalable certain des satisfactions qu'elle avait désirées.

Moins d'un siècle après on retrouve les mêmes règles de conduite dans une dépêche adressée à M. de Puisieux par le duc de Nivernais, alors ambassadeur à Rome (6 août 1749) :

« On accuse N. d'ardeur et de hauteur dans les affaires, et j'ignore si ces accusations sont fondées. L'ardeur serait un grand inconvénient dans cette cour-ci, dont le système me paraît être *d'attendre et voir venir*, et même de tendre des panneaux pour se mettre en avantage le plus qu'ils peuvent. Quand à la *hauteur*, je ne sais si ce ne serait pas plutôt un bien qu'un mal et je croirais que ce serait une bonne attention à faire dans le choix des ministres que le roi enverra ici. Il est prouvé par l'expérience que ces gens-ci ne font *rien par reconnaissance et par inclination* et il est même peut-être vrai de dire qu'ils ne le doivent pas ; car leur intérêt étant de faire le moins qu'ils peuvent, puisqu'ils ne font rien qu'à leur détriment, leur système doit être de ne faire jamais que le plus pressé : or, ce qui presse le plus, *c'est la crainte*, et en effet, c'est là le *vrai mobile* de tous les ressorts de cette cour-ci (1) : or la hauteur, quand elle n'est pas trop excessive, inspire une espèce de crainte, au lieu que trop de politesse et d'égards courent risque *d'être pris ici pour de la timidité et de la faiblesse.* »

D'ailleurs les prêtres italiens, depuis Léon XIII, jusqu'au dernier desservant, sont tous *patriotes*, et l'on peut deviner sans peine qu'ils partagent, avec les laïques, l'antipathie si prononcée dans le cœur italien pour les barbares d'au delà des monts et spécialement pour la *soverchia prepotenza dei Francesi*, pour cette *arrogance insupportable* qui est, à leurs yeux, l'un des traits dominants du caractère gaulois. J'emprunte à un écrivain catholique bien connu, M. Louis Teste (*Notes sur le Conclave*, p. 174) l'appré-

(1) Ce mot de *crainte* est l'un de ceux qui reviennent le plus souvent dans la bouche des Italiens. A l'inverse de la nature française, généreuse et impressionnable (ou comme disent les Anglais *impulsive*) l'Italien recherche tout autre chose que l'affection : « *Bisogna*, disait avant de mourir Victor-Emmanuel, *che l'Italia sia non solo rispettata ma anchè temuta.* — Ce n'est pas assez pour l'Italie d'être respectée, elle veut être crainte. »

ciation du Vatican sur certaines paroles du Cardinal de Bonnechose prononcées à la tribune du Sénat en 1868, et ce jugement de la Curie Romaine nous fait sentir une fois de plus les divergences des deux races :

On fut ému à Rome des paroles qu'il avait prononcées au Sénat, sous l'Empire : « Mes prêtres doivent obéir comme des soldats à leur colonel. » Dans l'église, l'obéissance n'a pas la passivité militaire. Les prêtres sont de Jésus-Christ et non pas d'un évêque ; ils obéissent à Jésus-Christ au nom de qui l'Evêque ordonne. Il est vrai, le Vatican ne perd pas le souvenir de ceux qui n'ont pas obéi passivement. Mais si la chose est permise, le mot ne l'est pas. Toujours est-il que l'on attribua la phrase de l'archevêque à un lapsus linguæ ou à une tournure propre à la langue française où l'orateur avait trahi le caractère prépotent de sa race : et l'incident en resta là.

Il ne faut pas oublier que c'est un prêtre, l'abbé Gioberti, à ses débuts chapelain du roi Charles Albert, qui prononça en 1838 le mot fameux : *Je crains plus les Français amis que les Allemands ennemis* (temo piu i Francesi amici che i Tedeschi nemici) et que depuis 1845, à l'exemple du cardinal Mastai (1) tous les prêtres se sont nourris des doctrines du *Primato*.

(1) « Quand le cardinal Mastai entra au Conclave d'où il devait sortir Pie IX, il avait, dans ses livres, le *Primato* de Gioberti. Et ce fut du *Primato* que naquit la fameuse amnistie du Vatican. » Marc Monnier (*l'Italie*, p. 371).

Il serait superflu d'analyser les livres d'enseignement en usage dans les écoles ecclésiastiques. Au point de vue des revendications italiennes contre la France, *ils ne diffèrent pas des livres adoptés par le gouvernement italien*. Je me bornerai à renvoyer le lecteur aux Manuels classiques de Salvatore Betti, l'ami de Grégoire XVI et de Pie IX, qui fut, sous ces deux papes, professeur d'histoire et de mythologie à l'Académie pontificale de Saint-Luc (voyez spécialement *l'Illustre Italia Dialoghi del cav. Salvatore Betti professore e segretario perpetuo della pontificia Academia romana di S. Luca*, 7^me édition, page 200 : Du *Primato* dont jouit l'Italie sur les autres nations civilisées dans les *armes*, les lettres, les arts ; — pages 117-164 : Que la France a usurpé l'influence due à l'Italie..... Que Napoléon I^{er} est un Souverain Italien ;... Que la Corse est et sera toujours italienne, bien qu'elle soit momentanément sous le joug des étrangers, etc.).

FIN

APPENDICE

AU LIVRE I

Prévisions de quelques publicistes
et hommes d'État sur les rapports futurs de
la France et de l'Italie

On ne joue pas aux échecs
avec un bon cœur.

CHAMFORT.

ALPHABETIC

INDEX

ALPHABETIC INDEX OF THE NAMES OF THE
PLANTS AND ANIMALS OF THE
ISLANDS OF THE WEST INDIES

BY
J. B. SMITH

APPENDICE

Prévisions de quelques publicistes et hommes d'État sur les rapports futurs de la France et de l'Italie

I

On a souvent rappelé dans ces derniers temps, le Discours dans lequel M. Thiers prédisait au Corps Législatif (Séance du 13 avril 1865) que *la reconnaissance de l'Italie aurait tout juste la durée de sa faiblesse*. Il est utile de relire aujourd'hui cette merveilleuse leçon d'histoire, qui expose d'une manière saisissante les raisons de l'*antagonisme naturel* de la France et de l'Italie, sur le terrain politique d'abord, sur le *terrain maritime et économique* ensuite, et que M. Thiers, dans son salon, résumait sous cette forme piquante : *On a vu des gens se casser la tête contre les murailles, on n'avait pas encore vu de gens bâtir des murailles pour s'y casser la tête.* ✕

La Chambre de 1865 (comme le parti libéral d'alors) fut sourde aux arguments de l'illustre historien qui, au sortir de la séance, pouvait se redire à lui-même l'épigramme de l'*Anthologie* : « Parmi des buveurs ivres, seul Acyndimus conserva la « raison. Mais ce fut Acyndimus qui seul parut ivre au milieu « des buveurs. »

— M. THIERS..... Quand il s'agit de politique intérieure, qu'on dise qu'il y a une politique nouvelle, on a bien raison. Il a fallu, en effet, obliger les rois à partager leur autorité avec les nations ; il a fallu obliger les classes supérieures à partager leur influence avec les classes moyennes ou inférieures, et pour cela des formes nouvelles étaient indispensables. Mais dans la politique étrangère, j'ai beau remonter à l'antiquité, au plus politique des historiens anciens, à Polybe, au plus politique des historiens modernes, à Guichardin, je trouve toujours que la politique étrangère, c'est cette vieille prudence des États vigilants, qui ont l'œil sans cesse ouvert sur ce qui les entoure pour empêcher les petits de devenir grands, les grands de devenir plus grands, de se rendre inquiétants en un mot ! C'est toujours, dis-je, la même prudence et la même vigilance (*Très bien !*).

Et ce qui me rassure à cet égard contre ce reproche de vieille politique, c'est que les esprits novateurs qui voulaient la guerre d'Italie et l'expédition de Pologne, que nous disaient-ils ? Ils nous disaient qu'il fallait enlever le Milanais à l'Autriche pour l'amoinrir et l'éloigner de nos frontières ; qu'il fallait rétablir la Pologne pour amoindrir la Russie et créer une barrière entre le Nord et le Sud.

Voilà certainement *de la vieille politique* et de la plus vieille qui fut jamais ! Je m'inquiète peu, dès lors, dans la question actuelle, d'être accusé de rester attaché à une politique qui n'est plus celle de notre temps.

— M. GUÉROULT. Je demande la parole.

— M. THIERS. Non, ce n'est pas une vieille politique, c'est une

politique éternelle que celle qui conseille de ne pas créer autour de soi de grandes puissances.

On me dira, il est vrai, que l'Italie sera pour nous une *alliée utile, dévouée*.

Je dois l'avouer franchement, je n'en crois rien. Aujourd'hui que l'Italie a besoin de nous, qu'elle ne peut exister sans nous, oh oui ! elle nous sera fidèle, *mais sa fidélité aura tout juste la durée de sa faiblesse*. Quand elle sera forte elle voudra être indépendante, et *elle aura raison. Il serait inique de prétendre créer une puissance pour qu'elle fut éternellement votre dépendante*. Cela ne se pourrait pas ; cela ne serait pas.

Personne plus que la France n'a contribué à l'indépendance de la Hollande et quelque temps après la paix de Westphalie, la Hollande était au nombre de nos plus cruels ennemis. Personne n'a plus contribué que la France à l'indépendance de l'Amérique, et quelques années après le traité de 1783, l'Amérique s'est conduite à l'égard de la France, vous savez de quelle manière.

Mais je n'en fais un reproche à personne. Les États nouveaux qu'on crée, on ne les crée pas pour qu'ils soient éternellement dépendants. Aussi a-t-on soin de n'en pas créer, *car il est inique de les vouloir dépendants, et c'est une duperie de les mettre au monde pour qu'ils deviennent vos ennemis* (Très-bien ! très-bien).

D'ailleurs, Messieurs, l'histoire future de l'Italie est écrite dans l'histoire de la maison de Savoie, qui, à toutes les époques, entre la France et l'Autriche, a usé de la politique la plus raffinée, et qui s'est toujours décidée suivant l'intérêt du jour. Quand il s'agira de questions maritimes, l'Italie tiendra le *balancier politique entre la France et l'Angleterre*, et comme les ports de Trieste, de Naples, de Gênes, *jalouseront non pas Liverpool, mais Marseille*, le parti qu'elle prendra est presque indiqué d'avance.

Mais ce sont là des *vues d'avenir* ; laissons les vues d'avenir, et parlons du présent...

II

Quatre années avant le discours de M. Thiers, M. de Carné publiait en 1861 (*Am. d. la Rel.* VII, p. 500), une étude sur l'avenir des relations de l'Italie et de la France, plus précise encore, s'il est possible, que les prophétiques paroles de M. Thiers. L'auteur du *Consulat et de l'Empire* tirait ses prévisions des lois éternelles de l'histoire, M. de Carné empruntait les siennes à une connaissance approfondie du caractère italien :

Le danger de l'unité est plus grand encore quand on considère le génie particulier de cette nouvelle nation. Le caractère spécial de l'esprit italien depuis Dante jusqu'à Gioberti, c'est une confiance superbe dans sa supériorité native. L'antipathie contre la France à raison de sa suprématie intellectuelle au centre des races latines n'est guère moins vive au delà des Alpes que la haine de l'Autriche, et l'on peut tenir pour certain qu'elle y survivra longtemps à celle-ci. Si l'Italie devient jamais une grande puissance politique et militaire, sa tendance constante sera de substituer partout son initiative à la nôtre. Arracher à la France, afin de se l'attribuer à elle-même, le rôle qui fait dans le monde notre plus juste orgueil, tel sera le travail constant de ce peuple naïvement convaincu, lors même que ses prophètes ne lui prédisaient pas encore le miracle de son unité politique, que le *Primato* appartient pour ainsi dire, de droit divin à la race prédestinée qui après avoir soumis l'univers par les armes, l'a si longtemps dominé par la foi.... Aussitôt qu'elle pourra, elle se jettera donc dans les bras de l'Angleterre et de l'Allemagne, pour décliner la protection de la France.

.....

A l'ouverture toujours imminente de la question d'Orient, le grand État italien interviendra avec des vues très différentes des nôtres, dans des questions territoriales où il aura à faire revivre et les droits de la république de Venise et ceux qu'il prétendrait tirer de sa propre situation. *La Méditerranée n'est vraiment menacée de devenir une mer territoriale, qu'au profit de l'Italie, si celle-ci devenait grande puissance maritime.*

III

L'un des chefs du parti anti-catholique en Belgique et l'un des plus fervents amis de l'Italie, l'économiste Laveleye signalait dès 1871, dans son livre sur les *Causes de guerre en Europe* (p. 122), le danger des ambitions extérieures de l'Italie :

Il n'y a point de pays qui, s'il le veut, soit plus que l'Italie à l'abri des chances de guerre. Séparée du reste de l'Europe par une barrière de hautes montagnes, comme l'Espagne elle a presque l'avantage d'une position insulaire. Ses limites ethnographiques, s'accordent presque partout avec ses frontières naturelles, et aucun de ses voisins ne songe à lui enlever une partie de son territoire.

En Europe, elle ne peut prétendre à être puissance prépondérante. Elle n'est pas chargée de maintenir l'équilibre des États. Elle n'a pas à faire prévaloir son influence, au besoin, les armes à la main. Elle peut donc compter sur un avenir de paix qu'aucune attaque du dehors ne viendra mettre en péril. Mais le gouvernement italien sera-t-il toujours assez sage pour comprendre que son premier devoir est d'assurer le développement intellectuel, moral, économique, artistique de la Péninsule, et que se précipiter dans la guerre sans provocation serait une insigne folie ? De ce côté, on pourrait concevoir quelques appréhensions.

L'Italie est admise maintenant comme sixième grande puissance européenne dans ces congrès où se décident les destinées de notre continent. Elle est fière de cette dignité, et elle considérerait comme un grand malheur d'en être dépouillée. Les autres nations ne peuvent que se féliciter de l'admission dans les conseils européens d'un État qui a tout intérêt au maintien

de la paix. L'Italie y a déjà joué un rôle utile et honorable. Néanmoins, je pense qu'il vaudrait mieux pour les Italiens que leur pays fût considéré comme un État de second ordre. Il y aurait pour eux bien moins de chances d'être entraînés dans les complications et les luttes dont l'Europe peut devenir le théâtre.

En 1871, quand la question de la neutralité de la mer Noire menaçait d'amener la guerre, un ministre italien a défini la politique de son pays en disant que l'Italie devait être « toujours indépendante, jamais isolée. » Cela voulait dire apparemment que dans tout conflit où les grandes puissances seraient engagées, l'Italie ne pourrait rester neutre et s'abstenir, comme le ferait la Suisse et l'Espagne, mais qu'elle devrait prendre partie pour l'un ou pour l'autre des belligérants.

L'Italie entrerait donc en campagne uniquement parce que son intervention en Crimée a réussi, et à cause de cette ancienne maxime des princes de la Maison de Savoie, très accréditée encore aujourd'hui *que les neutres sont généralement sacrifiés, et que la paix se fait toujours à leurs dépens.*

On ne peut nier que de petits pays neutres, placés entre de puissants États, comme la Belgique ou la Hollande, ne courent quelque danger en cas de guerre. Mais tout autre est la situation de l'Italie. Elle est complètement séparée du reste de l'Europe; aucun de ses voisins ne peut songer à se l'annexer, et elle est assez forte pour se défendre. La politique d'abstention ne l'exposerait à aucun risque si elle lui est commandée par l'intérêt évident de ses populations. Rien ne justifierait donc cette politique *d'intervention active vers laquelle on semble pencher en Italie.*

.....

Les Italiens réclament, au nom du principe des nationalités, Trieste et les villes du littoral de la Dalmatie, où la domination de Venise a implanté l'usage de la langue italienne... Mais Trieste est nécessaire à l'Autriche et inutile à l'Italie. Ce serait de la démente de l'enlever à l'une pour la donner à l'autre. La Dalmatie est slave, elle doit être réunie tôt ou tard à la Bosnie dont elle n'est que le littoral. Toute la péninsule turque for-

mera un jour un puissant État slave, dont les ports dalmates, rattachés à l'intérieur par des chemins de fer, seront les débouchés préparés par la nature même... La mention, dans les Écoles des régions italiennes de langue qui n'appartiennent pas à l'Italie est faite pour inspirer des idées de revendication territoriale très dangereuses. La théorie des nationalités fondée sur la langue, conduit à la guerre non moins sûrement que celle des limites naturelles... L'Italie sera assez sage pour ne pas convoiter ce qui, d'après les nécessités géographiques, ethnographiques et économiques ne doit pas lui appartenir.

Dans un autre livre loué par tous les journaux italiens, M. Laveleye (*Lettres sur l'It.*, p. 363) traçant un tableau fort exact des avantages et des points faibles du nouveau royaume, revient sur cette tendance constante des hommes d'État italiens à provoquer, à l'extérieur, une politique d'action :

Je résumerai, pour finir mes impressions sur la situation actuelle de l'Italie, en m'appuyant sur les observations émises dans un livre paru récemment : *I Conservatori e l'Evoluzione naturale dei partiti politici in Italia*, et dont l'auteur M. Jacini est bien connu par la haute impartialité de ses vues.

Voici d'abord les côtés favorables de la situation de l'Italie : Des frontières naturelles parfaitement délimitées. Pas d'ennemis extérieurs, à craindre, nul voisin convoitant ses provinces. Une dynastie nationale dévouée au pays et à la liberté, très populaire dans tout le pays et dans toutes les classes. Une armée instruite, non divisée par les opinions politiques. Une noblesse plus amie que nulle autre du progrès sous toutes ses formes, de la science, des arts et des lettres. Une grande activité intellectuelle partout répandue, et dans la jeunesse un très vif désir de s'instruire. De nombreux foyers de culture scientifique. Une population très intelligente, et, quoi qu'on en dise, très laborieuse quand elle recueille les fruits de son travail. Nul fanatisme reli-

gieux, pas même chez le clergé. Point de grande industrie ni de grande capitale accumulant sur un point des masses d'ouvriers.

Voici maintenant les mauvais côtés : Le pire selon moi et la source de tous les maux, c'est la trop inégale répartition des biens, d'où résulte que la plus grande partie de la population doit vivre d'un salaire insuffisant et intermittent ; surtout extrême misère des classes rurales. Impôts accablants, l'État, les provinces et les communes abusant du crédit pour des dépenses improductives. Beaucoup de particuliers dépensant plus que leurs revenus ; par suite, formation très lente du capital. Les crimes et les délits plus fréquents que partout ailleurs et augmentant encore dans une proportion inquiétante. Dans tout le Midi, la sécurité moindre que dans tout autre pays civilisé. La justice lente et impuissante. Les verdicts du jury souvent un véritable scandale. La police insuffisante. Des associations malfaisantes comme la *Camorra* et la *Mafia*, faisant régner dans quelques villes une sorte de terreur. Des sectes révolutionnaires persistant dans certaines provinces. Abus des influences politiques. Le régime parlementaire fonctionnant détestablement, faute de partis bien constitués. Les crises ministérielles incessantes, ôtant au gouvernement toute autorité et tout pouvoir pour faire le bien. La presse active, mais se faisant trop souvent l'organe de certains intérêts personnels ou de coterie ambitieuses. Beaucoup de mécontents, à savoir : dans les petites villes, les demi-bourgeois, déclassés, « politiquant » dans les cafés et sur les places publiques, et dans les campagnes, les paysans, écorchés par la rente et par l'impôt, prêts à accepter les solutions les plus violentes du socialisme. Enfin l'ambition déplorable de jouer un rôle dans les complications de la politique européenne... tandis qu'il ne faudrait songer qu'à rendre la vie plus supportable.

IV

En 1874, un des meilleurs élèves de M. Renan, M. H. Gaidoz, professeur d'ethnographie à l'École des sciences politiques, étudiant (*Rev. de France*, X, 743), les sympathies mutuelles des peuples latins, prévoyait, sept ans avant l'événement, que la Tunisie serait nécessairement le premier champ de lutte entre les deux nations *sœurs* :

...Il suffit d'interroger les faits pour nous convaincre que l'union latine est une utopie... L'Italie est, par le *simple fait de sa situation géographique*, la *rivale naturelle* de la France... Tous les Italiens ambitionnent pour leurs marins la *domination* dans la Méditerranée, et le jour où l'Italie sera assez forte à l'intérieur pour tenter des entreprises au dehors nous la rencontrerons à Tunis, *comme rivale*, et peut-être, *comme ennemie*... C'est également en Algérie que nous nous trouverions en conflit avec l'Espagne, si les guerres civiles auxquelles ce pays semble désormais condamné, lui permettaient de jouer un rôle en Europe...

V

Après la prédiction bien connue de M. Weiss en 1859, la plus curieuse de ces prophéties sur la rivalité future de l'Italie et de la France est assurément celle de Proudhon que l'on peut retrouver dans son livre sur la *Fédération et l'Unité en Italie*. Dans cette publication qui porte la date de 1861, Proudhon (comme Bastide et Cavaignac) acceptait, au pis-aller, l'indépendance de l'Italie sous la forme fédérative, et repoussait la forme unitaire comme dangereuse et fatale aux intérêts français :

Les peuples, comme les individus, sont sujets à des engouements dont ils ne guérissent que par les mortifications de l'expérience...

La gloire du Piémont ne doit pas nous faire oublier, à nous autres Français, nos propres besoins. Depuis quatre ans la pensée publique a été, pami nous, enchaînée au *carroccio* de l'Italie une et indivisible : ce sont quatre années perdues pour notre propre progrès et pour nos libertés...

Je n'ai pas la prétention de ramener en un instant, par la puissance d'une brochure, l'opinion de longue main fourvoyée. Les mouvements de la réflexion ne sont pas ceux de l'enthousiasme. Je me tiendrais pour très heureux et très honoré si je parvenais à faire comprendre à un certain nombre d'esprits sincères, amis de la liberté et de la justice, par quelle série de sophismes on a surpris leur religion sur la question italienne.

Au nom de la nationalité, on a commencé par conclure à l'unité...

L'idée fondamentale du traité Villafranca, la *fédération* de l'Italie, sous la protection de Napoléon III, devait être acclamée

par tous les Italiens comme la *Bonne-Nouvelle* : le machiavélisme italien, joint à l'incompréhensible politique des journaux français, en ont décidé autrement. Plus que sur tout autre, la responsabilité en incombe à Mazzini...

Certains partisans de Mazzini prétendent que *l'unité* n'est pour lui qu'une tactique ; que son *unique but* est d'assurer l'Italie contre le retour de l'étranger, *en l'armant et en l'unissant*. On ajoute qu'il n'est pas un *Italien qui ne le comprenne de la sorte...*

J'ignore si l'unité italienne se fera ou ne se fera pas : qui peut ici répondre de rien ? Possible que l'empereur Napoléon donne Rome à Victor-Emmanuel, l'aide encore à conquérir Venise, et consume ainsi, contre la France et contre lui-même ce qu'il a si malheureusement laissé commencer à M. de Cavour et à Garibaldi. Alors il sera avéré que la France renonce à toute la prépondérance...

Quant à nous, Français, nous aurions aussi, ce me semble à dresser le bilan de ce que nous a coûté l'utopie mazzienne : un demi-milliard et 50,000 hommes ; quatre années perdues pour les études et la liberté ; quatre années de démoralisation et d'ennui, quatre années pendant lesquelles, pour tout régal, on nous a entretenus des prouesses de Garibaldi, des faiblesses du roi galant-homme et des tristesses du Saint-Père. En revanche, l'ingratitude, l'injure et le mépris de nos protégés...

Au point de vue de l'unité italienne, il fallait être plus que naïf pour s'imaginer que Napoléon III victorieux, après avoir fait à son ami et allié Victor-Emmanuel cadeau de la Lombardie, consentît, en lui donnant le reste de la Péninsule, à l'ériger en potentat. Il eût manqué à ses devoirs à la France et envers lui-même, en donnant la main à une transformation pareille. Chef d'un État militaire, Napoléon III ne peut permettre qu'il se crée, aux portes de la France, une puissance de premier ordre ; roi constitutionnel, il ne le pourrait pas davantage ; simple président d'une république, démocratique, pacifique, socialiste, il le pourrait encore moins.

Ainsi, Empire ou République, organisée pour la guerre ou pour la paix, dans aucun cas la France, intervenant en Italie contre

la prépondérance de la maison d'Autriche, ne pouvait admettre que ses *protégés de la veille devinssent ses rivaux du lendemain*. C'est là une chose si simple, que je ne comprends pas comment la *Presse française, soi-disant démocratique, se refuse obstinément à le comprendre* et que malgré moi j'en conçois l'idée la plus fâcheuse de son patriotisme et de l'indépendance de son jugement. On nous chante sur tous les tons que les Italiens sont pour nous des frères; que *leur intérêt, leur révolution, leurs idées sont les nôtres*; et cent autres niaiseries qui *prouvent à quel degré d'imbécilité est tombée la démocratie française* si tant est qu'il ne faille pas plutôt y voir la preuve de la défection de ses représentants. Des faiseurs d'amplifications croient avoir tout dit quand ils ont parlé des *racés latines!* Ignorent-ils ou feignent-ils d'ignorer que les États les plus antagoniques sont justement les États limitrophes, et les nations les moins faites pour s'unir celles qui se ressemblent le plus? En politique, nos ennemis sont nos *voisins*: cet axiome est aussi sûr que pas un de Machiavel. En 1854, l'Autriche a étonné le monde par son ingratitude envers la Russie, sa bienfaitrice: c'est que l'Autriche, pour les trois quarts de sa population, est, comme la Russie, un empire slave, et que si ces deux grands États ont des intérêts semblables, précisément pour cela ils sont contraires. Fallait-il nous donner à nous-mêmes le régal de l'ingratitude italienne? Certes, elle n'a pas attendu, pour se produire, que l'unité fût formée. Elle éclate tous les jours, depuis quatre ans, dans les imprécations des tribuns, dans les articles des journaux...

Et, pour compensation, qu'est-ce que la camarilla semi-bonapartiste et semi-jacobine offre à Napoléon III? Les suffrages du *Siècle*, de l'*Opinion nationale*, de la *Presse*, du *Temps* peut-être et des *Débats!*

Je prévoyais, chose facile, puisqu'elle était avouée d'avance, que l'Empereur des Français, en entrant en Italie, n'avait rien à espérer pour lui-même, pour l'agrandissement de son empire ou pour le développement de l'influence française, du succès de l'expédition, que dès lors la campagne, si elle ne se faisait pas pour lui, tournerait contre lui; que la pensée au bénéfice de laquelle nous aurions vaincu l'Autriche ne serait pas une

pensée française, mais une pensée italienne ; que le premier acte de cette pensée serait de manifester son indépendance en se posant en antagoniste de son allié, et en cherchant des soutiens réputés moins dangereux. Ceci n'était pas en moi l'effet d'une divination : c'est tout simplement de la logique, de la psychologie internationale.....

On a séduit en faveur de l'unité italienne, les adversaires du catholicisme, en leur montrant la dépossession du Pape comme le gage assuré de la chute prochaine de l'Église toute entière. Mais on ne s'aperçoit pas encore que l'occupation des États du Saint-Père ne touche point à son autorité pontificale ; que la guerre faite à l'Église, en prenant une apparence de persécution, ne sert qu'à multiplier ses forces.

Quelques-uns ont embrassé la cause de l'Italie unitaire par esprit d'opposition au gouvernement impérial. Mais, sans compter qu'ils se mettaient par là au service d'une coalition parfaitement accusée contre la France, ils ont trahi leur propre cause en substituant aux principes les combinaisons du machiavélisme, et se sont placés eux-mêmes, par cette misérable tatique, hors le droit, hors la politique.

Il en est enfin qui ont pensé de bonne foi que l'unité pouvait être nécessaire à l'Italie pour opérer sa régénération. On a trouvé admirable de faire servir Victor-Emmanuel d'instrument à la Révolution, assuré que l'on croyait être de se débarrasser de lui, dès qu'on en aurait plus besoin.....

Mais j'entends. On veut justement, pour l'Italie unitaire, Rome avec son prestige pontifical ; on veut la Papauté, mais accomodée à la mode constitutionnelle. L'Italie, quoi qu'on dise, est toujours papale ; les sarcasmes de Garibaldi et de Mazzini contre le sacerdoce ne détruisent pas ce fait. On veut, en subordonnant la Papauté au nouvel ordre de choses, rendre à l'Italie la suprématie du monde catholique, supplanter la France et l'Autriche, désormais simples satellites de la grande planète romaine et chrétienne. Rome et l'Unité ; puis *bientôt Venise, le Tessin, la Corse, Nice, l'Illyrie ; pour consommer cette grande restauration, il n'y aurait plus à changer qu'un mot : au lieu d'appeler Victor-Emmanuel roi, il faudrait l'appeler empereur. Ainsi l'Italie, plus que jamais pontificale et impériale,*

serait au comble de ses rêves ; elle aurait ressaisi, comme dit Mazzini, l'apostolat de l'Europe...

Au fond, ce que l'on demande pour l'Italie, ce que rêvent les Italiens, pleins de leurs grandioses et dramatiques souvenirs, c'est, au point de vue politique, de faire de l'Italie une sixième grande puissance ; au point de vue religieux, après avoir subordonné la Papauté au royaume, de conférer à celui-ci le protectorat de la catholicité. On tend, en un mot, bien qu'on ne le dise pas, à revenir, sous une autre forme, à la dualité impériale et pontificale, expression de l'Italie au moyen âge. Le parti radical italien, qui, tout en répudiant la Papauté et l'Église, s'arroge l'apostolat de l'Europe, ne sort pas de cette donnée : il ne fait que l'approprier à ses vues...

Plaçons-nous maintenant au point de vue français, intimement lié au point de vue européen.

Je comprends à merveille l'insistance avec laquelle l'Angleterre poursuit la formation de l'unité italienne, et je ne lui en veux pas ; je comprends également que Belges, Allemands, Autrichiens, Russes même, applaudissent à cette politique, et je ne les en blâme point. Chaque peuple a le droit de rechercher ce qui sert le mieux ses intérêts : et si la France, la première puissance militaire de l'Europe, la plus favorisée par sa position, inquiète ses voisins par le progrès de ses armes et l'influence de sa politique, pourquoi leur ferais-je un crime de chercher à l'amoindrir et de l'entourer d'un cercle de fer ? *Ce que je ne comprends pas, c'est l'attitude de la presse française dominée par ses sympathies ultramontaines.*

Il est manifeste que la constitution de l'Italie en puissance unitaire, avec une armée de 300,000 hommes, amoindrit l'empire de toutes les façons.

Politiquement, le conseil amphictyonique de l'Europe, jusqu'à présent composé des représentants de cinq puissances, va s'augmenter d'une sixième, dont la voix naturellement nous sera contraire. Nous sommes trop voisins de l'Italie, nous avons trop de ressemblance avec elle, nous lui avons rendu de trop grands services pour qu'elle nous aime. *L'ingratitude, en politique, est le premier des droits et des devoirs.*

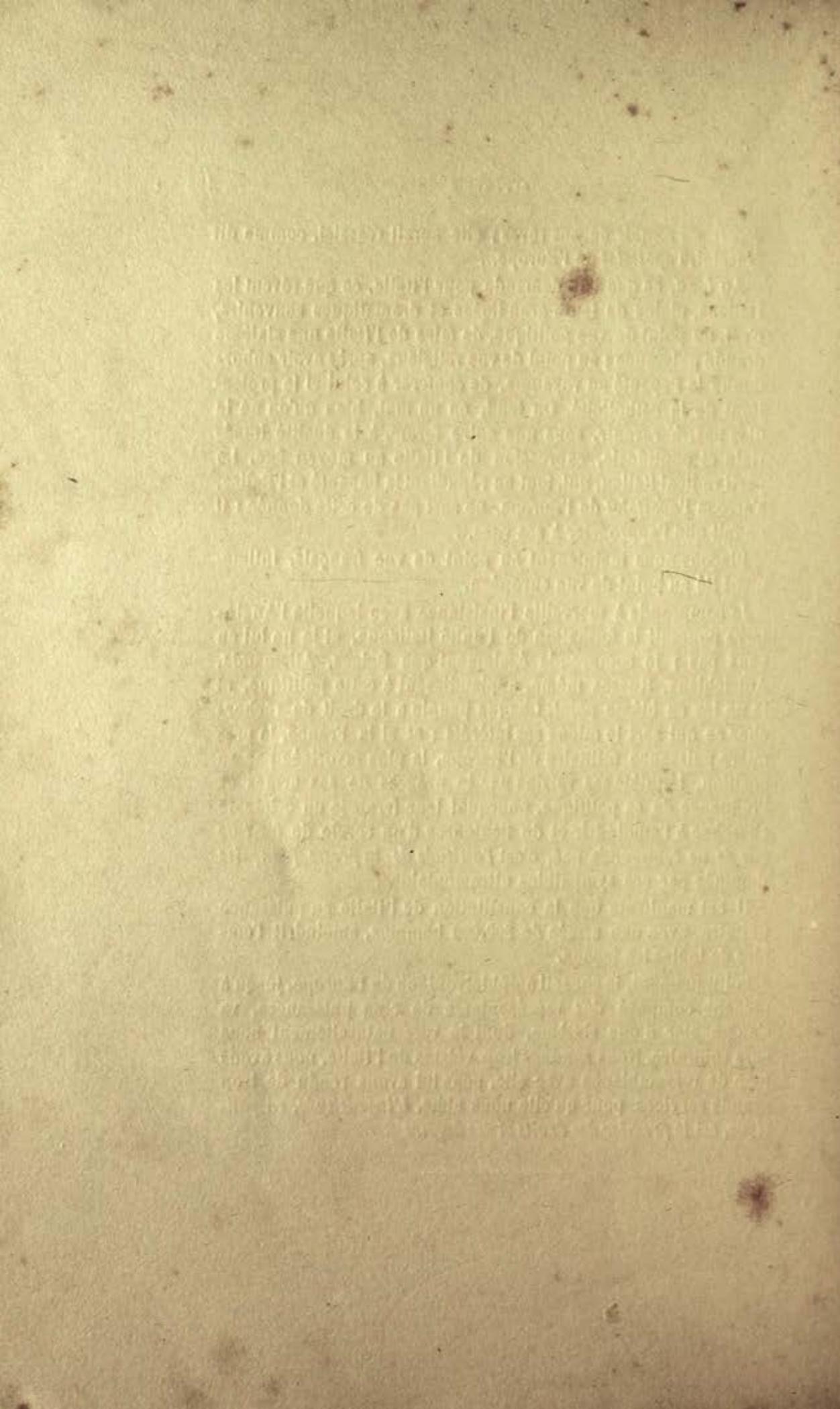


TABLE ANALYTIQUE

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF TORONTO

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT Pages III-V.

LIVRE I

L'Enseignement officiel

Conséquences du système des Nationalités (p. 3). — De l'Enseignement patriotique en Allemagne (p. 4) — en Italie (p. 7). — Inductions à tirer de l'enseignement officiel italien (p. 8).

CHAPITRE I

Enseignement de la Littérature

I. — L'édition scolaire des *Pensées* de Gioberti (p. 11-16). — Les *Anihologie* set les *Sgllabatres* (p. 17). — Les *Extraits* de Machiavel à l'usage des classes (p. 18-19).

II. — Du *Misogalisme* comme tradition nationale de la littérature

- italienne (p. 20). — Alfieri, Léopardi, Gioberti, Mazzini, Petruccelli della Gattina (p. 21-23).
- III. — Divergences morales des deux races (p. 23). — Jugements des Anglais (p. 24, — des Allemands (p. 27), — des Italiens (p. 28). — Comparaison des Français et des Italiens par Stendhal (p. 29). — de Amicis (p. 30). — Petruccelli della Gattina (p. 31-33).
- IV. — De la franchise italienne d'après les témoignages des écrivains italiens : Machiavel (p. 34), — Napoléon (p. 35), — le général La Marmora (p. 36).

CHAPITRE II

Enseignement de la Géographie

- I. — Liste des trente Manuels géographiques en usage dans les Écoles (p. 40-41). — Analyse des *géographies* de Bini (p. 41), — Schiaparelli (p. 45), — Pulina (p. 46), — Borgognò (p. 48), — Comba (p. 46), — Anonyme (p. 50), — Angeli (p. 50), — Scavia (p. 51), — Sala (p. 51). — Ghigo (p. 51), — l'Abécédaire (p. 52).
- II. Atlas et cartes géographiques (p. 52), — de Vallardi (p. 53), — de Gnocchi (p. 53). — Manuels et Atlas récompensés à l'Exposition universelle de 1878 (p. 53-54).
- III. Démentis officiels du ministre Déprétis (p. 54), — en contradiction avec le texte des *Instructions ministérielles* (p. 53). Opinion de l'économiste Laveleye (p. 55).
- IV. Origines de ce mode d'enseignement géographique (p. 56). — Les pays Allemands *extérieurs* (p. 57). — Le Programme de Mazzini en 1832 (p. 58).
- V. Ambitions de la droite Italienne (p. 58). — Des tendances annexionnistes de Victor-Emmanuel (p. 59). — Protestation, par l'enseignement des écoles, contre le traité de 1860 (p. 60). — Géographie de Sergenti (p. 60), — de Balbi (p. 61), — de Marmocchi (p. 62). — Statistique Économique de l'Italie en 1867 (p. 63).

CHAPITRE III

Ecoles militaires

- I. — Opinions des généraux de Haymerlé et Trochu sur l'armée italienne (p. 67). — Rôle joué par l'armée dans la formation de l'unité nationale (p. 68). — L'armée italienne véritable école primaire de la nation (p. 70-71).
- II. — Écoles régimentaires (p. 72). — Géographies de Bini, Borgogno, Schiaparelli, Pulina (p. 72). — Cartes de Gnocchi (p. 72).
- III. — Écoles supérieures militaires (p. 73). — Enseignement de la géographie militaire : le Manuel du capitaine Fogliani (p. 73). — Carte de l'État-major italien (p. 74). — Cours d'histoire militaire du Colonel Marselli (p. 75). — Opinion des Allemands sur les nations latines avant 1866 (p. 77).

CHAPITRE IV

Ecoles Papalines

- I. — Antipathie de la noblesse et du clergé romain pour les Français (p. 81). — Règles de conduite de l'ancienne diplomatie française à l'égard de la Cour de Rome (p. 82). — Opinions du Cardinal de Retz (p. 83), — du duc de Nivernais (p. 84). — *La soverchia prepotenza dei Francesi* (p. 84). — Opinion du Vatican sur une parole du cardinal de Bonne-chose (p. 85). — Mot de Gioberti (p. 85).
- II. — L'enseignement dans les écoles papalines (p. 86). — Les Manuels du professeur Betti (p. 86).

APPENDICE AU LIVRE I

**Prévisions de quelques
publicistes et hommes d'Etat sur les rapports
futurs de la France et de l'Italie**

- I. — M. Thiers (p. 89). — II. M. de Carné (p. 92). — III. M. de Laveleye (p. 94). — IV. M. Gaidoz (p. 98). — V. MM. Weiss et Proudhon (p. 99).



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Grammaire historique de la langue française, avec une préface par E. Littré, de l'Académie française ; 22^e édition, Hetzel, 1 volume in-12. Prix broché, 3 fr.

Ouvrage couronné en 1869 et 1872 par l'Académie française, l'Académie des Inscriptions et la Société pour l'Instruction élémentaire (grande médaille d'argent).

Dictionnaire étymologique de la langue française, avec une préface par E. Egger, membre de l'Institut ; 11^e édition, Hetzel, 4 fort volume in-12 de 700 pages à 2 colonnes, broché, 8 francs ; cartonné Bradel, 8 fr. 50 c.

Ouvrage couronné en 1870 et 1872 par l'Académie française, par l'Académie des Inscriptions et par la Société pour l'Instruction élémentaire (grande médaille d'argent). Ce livre forme, avec la *Grammaire historique*, un cours complet d'histoire de la langue française.

Recueil de morceaux choisis des grands écrivains français du seizième siècle, accompagnés d'une *Grammaire et d'un Dictionnaire de la Langue du seizième siècle*. Paris, Hachette. In-12, 1875, 5^e édition, 3 fr. 50 c.

Nouvelle grammaire Française, fondée sur l'histoire de la langue. Paris, Hachette ; 5^e édition, in-12, 1875, 1 fr. 50.

Ouvrage adopté pour les Écoles de la ville de Paris.

Dictionnaire des doublets ou doubles formes de la langue française. Paris, Franck, 1868, in-8°, 2 fr. 50.

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions.

Du rôle des voyelles latines atones dans les langues romanes. Leipzig, Brockhaus, 1866, in-8°.

Étude sur Bruneau de Tours, trouvère du treizième siècle. Paris, Franck, 1865, in-8°.

Grammaire comparée des langues romanes par Frédéric Diez, traduite par A. Brachet et G. Paris. Tome I, 1873. 1 vol. in-8°.

A historical grammar OF THE FRENCH TONGUE by Aug. Brachet, translated by W. Kitchin, M. A. Oxford, at the Clarendon Press, 1868. 5^e édition, in-12, 3 sh. 6 d.

Adopté pour les Universités d'Oxford, Cambridge, Londres, Boston (Harvard Coll.).

An etymological Dictionary OF THE FRENCH TONGUE by Aug. Brachet, translated by W. Kitchin, M. A. Oxford, at the Clarendon Press, 1873, in-8°. 10 sh.

Brachet's French Grammar, translated by Gust. Masson and Rev. E. Brette. Londres, Hachette, 1876. In-12.

SOUS PRESSE :

Prolégomènes à une Psychologie comparée des Peuples Européens, in-8°.

Tours, imp. Rouillé-Ladevèze.